

## Leroy Merlin, 146<sup>e</sup> enchanteur du DIY auboisi

Le leader français du bricolage a recruté 108 personnes en CDI pour ouvrir l'enseigne troyenne. *Page 6*

## 101 000 festivaliers pour le Cabaret Vert



25 000 le jeudi, 30 000 le vendredi et 23 000 le samedi et le dimanche. Pour sa 19<sup>e</sup> édition, le Cabaret Vert a dépassé le cap des 100 000 festivaliers. *Page 7*

## Après-loi Duplomb : les betteraviers inquiets

Le sujet sera au cœur des conversations entre agriculteurs et politiques lors de la Foire de Châlons. *Page 4*

## Vendanges : vers une récolte prometteuse

L'état sanitaire des grappes s'avère excellent, avec des acidités satisfaisantes et une belle maturité aromatique. *Page 4*

## Portrait

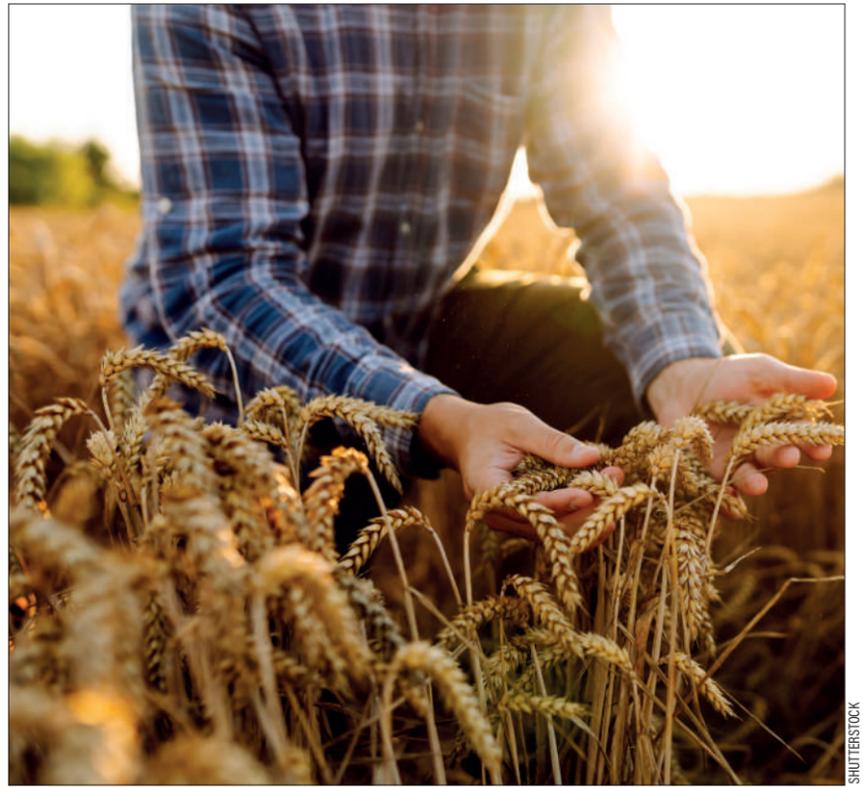
L'Aubois Jean-Luc Séclier. *Page 24*

7 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 21

## Foire de Châlons : les agriculteurs en première ligne

La Foire de Châlons-en-Champagne sonne la reprise de la rentrée économique et politique. Elle est aussi une vitrine pour les agriculteurs ainsi qu'un lieu de débats sur les sujets agricoles du moment... et ils sont nombreux ! Loi Duplomb, Mercosur, PAC 2028, réduction drastique du budget de l'Agence bio... autant de problématiques structurantes pour les années à venir. Soucieux de garder un lien privilégié avec la population, les agriculteurs ne ferment pas la porte aux discussions concernant les pratiques culturelles mais veulent néanmoins rappeler qu'ils sont soumis, plus que d'autres, à une forte distorsion concurrence. « Nous n'avons jamais été hostiles à supprimer des molécules quand elles sont dangereuses. C'est aux scientifiques de se prononcer sur ce sujet, mais si c'est autorisé ailleurs, pourquoi ce serait interdit en France ? », s'interroge Hervé Lapie, président de la FDSEA de la Marne. « Cultiver l'indépendance pour récolter la liberté est notre crédo. Cela signifie lutter contre la domination de l'Europe, de l'agro-industrie et de la finance. Nous voulons rester des paysans auxquels on fait confiance, capables de produire. Mais si on nous retire des moyens sans en donner d'autres, on perdra tout. », souligne pour sa part Véronique le Floc'h, présidente nationale de la Coordination rurale.



Entre 2010 et 2020, la France a perdu 100 000 fermes.

Page 3

## Les pistes cyclables du Grand Est parmi les plus développées

Au bilan 2022 de l'évolution de la longueur des pistes cyclables en France, le Grand Est occupe la première place avec près de 390 km supplémentaires, devant les Hauts-de-France et l'Occitanie alors que d'autres régions, comme le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, bouclent ce classement avec moins de 50 km supplémentaires. Les plus fortes progressions sur un an appartiennent à la Normandie et aux Hauts-de-France (+8%). À fin 2023, le territoire métropolitain compte 55 000 km, soit 38% en six ans. Il en vise 70 000 d'ici à 2030.

La pratique du vélo n'occupe que 3% des trajets des Français, évidemment loin des habi-

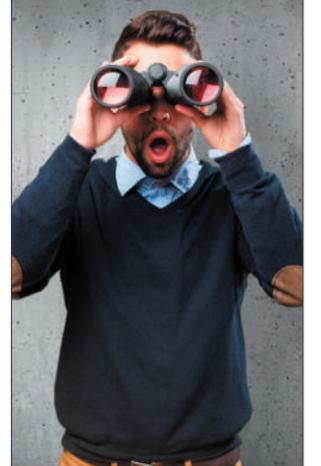
tudes des Néerlandais (36% de pratiquants réguliers). Elle diffère beaucoup d'une région à l'autre. Le Grand Est, s'inscrivant dans la moyenne nationale, suppose également des contrastes en matière d'utilisation régulière du vélo, par exemple en milieu urbain : 11% pour Strasbourg contre 2% pour Reims. En considérant le kilométrage des pistes cyclables pour mille habitants, le Grand Est (1,3 km) est sur le podium, derrière la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté mais seulement à la sixième place pour l'augmentation des places de stationnement pour les vélos.

Page 10

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8139 - 2€  
3 7601 49 520018

La concession Autobernard Epernay fait peau neuve... mais reste ouverte.

On se refait une beauté le temps d'une rénovation exceptionnelle, rue de Reims à Dizy.

DS AUTOMOBILES SPOTICAR

DS AUTOMOBILES CITROËN FIAT

## L'indice des prix à la consommation



En juillet 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 % sur un mois, après +0,4 % en juin. Cette hausse des prix s'explique principalement par la nouvelle hausse des prix des services (+1,3 % après +0,6 %) tirés par les hausses saisonnières des prix des services de transport (+10,2 % après +3,7 %) et d'hébergement (+11,7 % après +8,4 %). Les prix de l'énergie augmentent de nouveau (+0,9 % après +0,6 %), tirés par ceux des produits pétroliers (+1,5 % après +1,9 %). À l'inverse, les prix des produits manufacturés se replient (-2,4 % après +0,1 %) en raison des soldes d'été. Les prix de l'alimentation sont stables (après -0,1 %), comme ceux du tabac. (INSEE)

## Les prix à la consommation



Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % en juillet 2025, comme en juin. Les légères accélérations des prix des services (+2,5 % après +2,4 %) et de l'alimentation (+1,6 % après +1,4 %) sont compensées par la baisse plus importante de ceux de l'énergie (-7,2 % après -6,7 %). Les prix des produits manufacturés évoluent au même rythme qu'en juin (-0,2 %). L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,5 % en juillet 2025, après +1,2 % en juin. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente de 0,3 % sur un mois, après +0,4 % en juin. Sur un an, il augmente de 0,9 %, comme en juin. (INSEE)

## Les prix des services



Sur un an, les prix des services augmentent de 2,5 %, après +2,4 % en juin. Sur un an, les prix des transports accélèrent de nouveau (+3,7 % après +2,9 %) tirés par les accélérations des prix du transport aérien (+7,6 % après +4,6 %) et, dans une moindre mesure, du transport routier (+1,9 % après +1,7 %). À l'opposé, ceux du transport ferroviaire ralentissent nettement (+0,9 % après +3,4 %). Les prix des services de communication baissent sur un an à un rythme moins soutenu qu'en juin (-11,3 % après -12,1 %). Les prix des services de santé augmentent sur un an au même rythme qu'au mois précédent (+1,5 %), comme ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères (+2,6 %). Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+3,3 % après +3,4 %), en raison d'un fort ralentissement des prix des services d'hébergement (+4,6 % après +5,5 %). (INSEE)

## baromètre



## Une nouvelle fresque sur le Parcours Rimbaud



À Charleville-Mézières, le parcours Rimbaud s'est enrichi d'une vingt-et-unième fresque. Elle a été réalisée par Pablito Zago. Lauréat d'un appel à projets, l'artiste indépendant urbain avignonnais a orné la façade du supermarché Match avec l'idée de « créer un dialogue entre la poésie rimbaldienne et les références au pop art et à l'art mural contemporain ».

Plutôt graphiste et illustrateur et travaillant généralement la typographie sur de petits formats, Pablito Zago a, cette fois, dû reproduire sous forme XXL (53 mètres de long, 6 mètres de hauteur) un extrait du poème d'Arthur Rimbaud « Soleil et chair » tiré des Illuminations.

« Cette œuvre me parlait beaucoup car elle pouvait être écrite d'une manière très graphique avec des typographies qui me sont assez propres. Et à une époque où tout semble se fracturer, il m'a paru bon de mettre en valeur ce message d'amour puissant, solaire et essentiel. Un texte positif parce qu'il parle d'un vaste monde et

d'infini. Cela avait du sens », explique celui qui ne se prétend pas streetartist. Il a été aidé dans sa démarche par Audrey Godart, son agent artistique, native de Charleville-Mézières.

### SUSCITER LA LECTURE DES ŒUVRES DE RIMBAUD

« Rimbaud, c'est l'esprit libre par excellence. Un poète rebelle, instinctif, qui a bouleversé les codes et marqué son époque en quelques années à peine. Comme le graffiti et le street art, il s'inscrit dans l'urgence, dans la révolte, dans une envie brute de dire le monde autrement. Avec cette fresque, je veux faire résonner ses mots dans la ville, là où ils peuvent être vus, lus et ressentis par tous. » Au terme d'une semaine de travail, Pablito Zago a basé d'un mélange de peinture acrylique et de bombe aérosol a rendu d'un trait vif « un jeu typographique et coloré avec de grosses différences d'échelles sur ce poème rimbaldien. » Visible par les voyageurs depuis le train arrivant de

Reims, son œuvre picturale sonne comme un grand titre. Avec des mots phare d'une compréhension facile et efficace « qui déclenchent un truc ». Son art, à la croisée du street art et du design, insuffle en tout cas une énergie dynamique et poétique à l'espace qu'il a investi.

Selon Boris Ravignon, « ce parcours Rimbaud est un très grand succès. La preuve, il est devenu en l'espace de dix ans un lieu important de destination scolaire avec 10 000 élèves en 2024 pour la visite du musée Rimbaud et des fresques. Des groupes viennent même de l'extérieur pour découvrir ce déroulé urbain. On va donc encore étoffer cette démarche qui nécessite quelques dizaines de milliers d'euros chaque année mais donnent une belle image de marque à la ville ». Une des prochaines fresques, déjà attribuée à un artiste chilien, sera exécutée sur la friche Deville à l'occasion de l'arrivée d'Hermès.

PASCAL REMY

## Ils bougent

**VIRGINIE SIMONNET NOMMÉE SOUS-PRÉFÈTE DE VITRY-LE-FRANÇOIS**



Par décret du Président de la République en date du 24 juillet 2025, publié au Journal officiel du 25 juillet 2025, Virginie SIMONNET a été nommée sous-préfète de Vitry-le-François. Elle a pris ses fonctions le lundi 18 août 2025. Lors de son discours elle a partagé ses priorités : soutenir les collectivités, les associations et les populations ; accompagner les projets du territoire, le développement économique et l'emploi ; garantir la sécurité au sein du pays vitryat. Formée au Celsa et à l'Institut catholique de Paris, elle a tour à tour travaillé comme Directrice de la communication à l'ANCT puis comme Secrétaire générale de la sous-préfecture de Dreux et Cheffe du bureau du Droit Européen et des Accords Internationaux avant de prendre ses fonctions à Vitry-le-François

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

**EURO CONSULTING**  
CARRIÈRES

29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez

**Eric Bohn**  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# À la Foire de Châlons, les agriculteurs en première ligne

**Agriculture.** La Foire de Châlons-en-Champagne sonne la reprise de la rentrée économique et politique. Elle est aussi une vitrine pour les agriculteurs ainsi qu'un lieu de débats sur les sujets agricoles du moment... et ils sont nombreux !



Hervé Lapie en train d'échanger avec Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale française le jour de l'inauguration de la Foire 2024, sur le stand FDSEA de la Marne en compagnie d'Arnaud Rousseau, président de la FNSEA.

Ce n'était pas les vacances pour tout le monde. Car si les agriculteurs espéraient souffler un peu durant les mois de juillet et août – médiatiquement du moins – la loi Duplomb a été l'invitée surprise de l'été, venant relancer la défiance de certains concitoyens à leur égard et rappeler l'inégalité, au sein même de l'Europe, de l'utilisation des pesticides. Un coup de projecteur ciblé sur l'acétamipride jugé réducteur par Hervé Lapie, président de la FDSEA de la Marne et vice-président de la FNSEA qui insiste sur l'ensemble des mesures contenues dans la loi Duplomb : « Il n'y a pas que le sujet de l'acétamipride. La loi Duplomb a beaucoup été réduite à ça, mais globalement elle répond à l'ensemble de nos revendications syndicales depuis un an et demi pour simplifier la vie des agriculteurs. Nous avons obtenu des allègements sur la suppression du conseil stratégique qui ne servait à rien et coûtait cher, la simplification des mesures d'élevage, et un retour à une harmonisation européenne. Il y a aussi l'accélération du déploiement de l'assurance prairie, où il y avait des failles dans le dispositif, et la question du stockage de l'eau. » Concernant l'harmonisation européenne. « Dans un marché unique, il faut des règles uniques », martèle Hervé Lapie qui prend donc l'exemple de l'acétamipride contre lequel la pétition citoyenne a récolté 2,1 millions de signatures, conduisant le Conseil constitutionnel à censurer sa réintroduction.

Mais loin d'être dogmatique, l'éleveur porcin précise : « Nous n'avons

jamais été hostiles à supprimer des molécules quand elles sont dangereuses. C'est aux scientifiques de se prononcer sur ce sujet, mais si c'est autorisé ailleurs, pourquoi ce serait interdit en France ? Ça nous met en distorsion de concurrence. » Du côté de la Coordination rurale, la présidente nationale, Véronique Le Floch indique également prendre acte de cette décision mais alerte sur le principe de concurrence déloyale : « Typiquement, les produits comme le Nutella utilisent des noisettes qui viennent d'ailleurs, en grande partie de Turquie. En France, nous ne sommes autosuffisants qu'à hauteur de 12 % en noisettes. Pour nous, ces aliments ne doivent plus être vendus puisqu'ils utilisent des produits d'importation élaborés à partir de molécules non autorisées non seulement en France mais aussi en Europe ! Nous sommes prêts à respecter les lois, nous l'avons toujours fait. Mais nous ne pouvons pas accepter une concurrence déloyale qui est voulue et encouragée par nos politiques. »

## UNE OPPOSITION TOUJOURS FAROUCHE AU MERCOSUR

Une concurrence vouée à s'accroître avec la signature du compromis, fin 2024, du traité du Mercosur, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la Commission européenne, compétente en matière commerciale. Une signature certes mais pas une ratification : « La France, avec son président, a la possibilité d'opposer son veto. On attend qu'il martèle qu'il est contre l'accord et qu'il refuse toute négocia-

tion », veut croire Hervé Lapie. Car cette concurrence s'accompagne de normes complètement différentes entre la France et les pays d'Amérique du Sud. « On ne peut pas nous imposer des contraintes et importer des aliments qu'on n'a pas le droit de produire chez nous. La volaille, en Amérique du Sud, est produite avec des activateurs de croissance interdits en Europe depuis 20 ans. Le maïs ? Plus de 20 molécules interdites en Europe mais autorisées là-bas. Le miel : 45 000 tonnes importées dans l'accord, alors qu'on en produit 20 à 30 000 en France », rappelle-t-il arguant que « le pire, c'est que ce sont des productions que l'on fait déjà chez nous : viande bovine, volaille, porc, sucre, éthanol, miel. Ce ne sont pas du café, du cacao ou du coton. » Car l'agriculture répond à toute une filière, du sol jusqu'à l'usine de transformation. « Avec les modifications de la nouvelle PAC, l'agriculture est condamnée, pour servir les intérêts de l'industrie agroalimentaire, automobile et autres. C'est un très mauvais signal. Seulement entre 3 et 7 % des produits importés sont contrôlés. On préfère contrôler les agriculteurs plutôt que les importations. Ce n'est pas encourageant, ni pour ceux qui sont en place, ni pour ceux qui voudraient s'installer », martèle Véronique Le Floch. Et si le syndicat, qui veut « des prix mais pas des primes », s'est à l'origine constitué contre la Politique agricole commune, il souhaite aujourd'hui un rééquilibrage des relations entre agriculteurs, producteurs et industriels. « Nous avons toujours des prix bas, des aides qui baissent, des contraintes qui augmentent et une inflation qui explose », estime la présidente nationale de la Coordination rurale. « Cultiver l'indépendance pour récolter la liberté est notre crédo. Cela signifie lutter contre la domination de l'Europe, de l'agro-industrie et de la finance. Nous voulons rester des paysans auxquels on fait confiance, capables de produire. Mais si on nous retire des moyens sans en donner d'autres, on perdra tout. »

## 60% DU TERRITOIRE CHAMPARDENNAIS OCCUPÉ PAR DES SURFACES AGRICOLES

En Champagne-Ardenne comme ailleurs, les filières sont installées depuis des décennies avec des millions d'euros d'investissement chaque année. En effet, plus de 60 % du territoire est occupé par les surfaces agricoles utiles (environ 1,54 million d'hectares), ce qui en fait

l'une des régions les plus fortement agricoles de France. Elle se distingue notamment par ses grandes cultures faisant d'elle la 2<sup>e</sup> productrice nationale de blé tendre, orge, betteraves sucrières, luzerne déshydratée, pois protéagineux, oignons et colza : « Les agriculteurs produisent ce qui se vend, adapté à leur sol, leur climat, et au marché. Dans la Marne, on a beaucoup d'agroalimentaire : orge, blé, betterave pour le sucre et l'éthanol... Les filières sont déjà installées. On ne va pas produire ce qui n'a pas de marché. La betterave, notamment, valorise bien les sols crayeux de Champagne. Une fois qu'on est lancé dans une production, avec du matériel et des investissements, on ne peut pas changer du jour au lendemain », indique Hervé Lapie, lui-même à la tête d'une exploitation porcine dans la Marne. Car développer de nouvelles variétés prend du temps, pour les betteraves par exemple, une variété résistante aux pucerons, « c'est 10 à 15 ans de recherche ». Tout comme faire une transition en bio qui prend au moins quatre ans.

## RECU DU BIO

Un temps long qui ne correspond souvent pas au temps politique. Ainsi, les annonces de réduction drastique de budget de l'Agence bio – passant de 18 millions d'euros en 2024 à 8,6 millions d'euros en 2025 – si elles sont comprises dans un souci d'économies de la part de l'État, doivent répondre à un certain pragmatisme selon la FNSEA. « Nous avons clairement demandé le maintien de l'Agence. Sur le bio, nous avons accompagné la filière en crise grâce

à des aides depuis deux ans. Mais il faut avoir un discours de vérité : si le marché ne peut rémunérer que 10 à 15 % en bio, inutile de vouloir forcer à 30 %. Les agriculteurs sont pragmatiques : ils iront vers le bio si c'est rémunérateur. » En France, la part de la consommation bio diminue depuis quelques années, passant de 6,4 % en 2021 à 5,6 % en 2024. Et en 2023, la part des surfaces agricoles en bio, a, pour la première fois, reculé.

Pour soutenir cette filière fragilisée, Hervé Lapie rappelle l'engagement des collectivités à ce sujet en matière de restauration collective. « La consommation de bio a baissé ces dernières années. Certaines filières redémarrent, d'autres non. Par exemple, en betterave ou en porc, le marché bio est très compliqué : la carcasse entière n'est pas valorisée, seulement certaines pièces comme le jambon. En revanche, en légumes, la situation s'améliore, et en céréales, les cours du blé bio reprennent des couleurs », précise-t-il. « En France, le lait bio est payé moins de 50 centimes le litre au producteur, alors qu'aux Pays-Bas il est payé 74 centimes, et en Belgique 68 centimes. Cela signifie qu'en France, le bio est vendu plus cher aux consommateurs mais payé moins cher aux producteurs avec une marge qui va dans les mains des industriels et des distributeurs », dénonce pour sa part Véronique Le Floch. Tous ces sujets seront abordés au sein de la Foire de Châlons, aussi bien sur les stands des syndicats agricoles qu'auprès des politiques. Entre 2010 et 2020, la France a perdu 100 000 fermes.

NASTASIA DESANTI



Véronique Le Floch, Présidente nationale de la Coordination rurale, deuxième syndicat agricole français.

**Agriculture.** Le sujet sera au cœur des conversations entre agriculteurs et politiques lors de la Foire de Châlons, ainsi que lors de la table ronde intitulée "Entraves à l'Agriculture : regards croisés" organisée par la CGB le mardi 2 septembre à 9h30.

# Après-loi Duplomb : les betteraviers inquiets



Les premiers impacts de la jaunisse et des pucerons sur campagne betteravière 2025 seront mesurables à partir d'octobre prochain.

La censure partielle de la Loi Duplomb par le Conseil constitutionnel, intervenue le 7 août dernier, touche directement les producteurs de betteraves. La Marne, premier département betteravier français (65 000 hectares cultivés par 2 600 planteurs) et plus globalement le Grand est (deuxième région française avec un total de 113 500 hectares et 4 900 planteurs), l'impact est immédiat. Si aujourd'hui les producteurs avaient la possibilité de traiter leurs cultures à l'aide de deux produits, le

Teppeki (flonicamide) et Movento (spirotetramate), en 2026, ils n'auront plus la possibilité d'utiliser qu'une application du premier et aucune du second. Un coup dur pour une filière qui comptait sur une dérogation accordée par la Loi Duplomb, le temps de trouver une alternative efficace. « *Le Movento ne sera plus utilisable en 2026, il ne restera plus qu'une seule application possible du Tepeki. C'est insuffisant* », déplore Cyril Cogniard, agriculteur, président de la CGB (Confédération Génér-

ale des planteurs de Betteraves) Champagne-Bourgogne. « *Cette année, nous avons l'autorisation d'appliquer les deux produits et malgré trois à quatre passages, cela n'a pas été suffisant à maîtriser les pucerons et la jaunisse. La censure du Conseil constitutionnel sera lourde de conséquences pour notre filière en cas d'attaque de pucerons et de jaunisse l'année prochaine* ». Les agriculteurs dénoncent une situation de distorsion de concurrence puisque les molécules interdites en France sont autorisées partout ailleurs en Europe, et les produits traités avec ces molécules peuvent entrer librement sur le marché français.

## « PAS UN CHÈQUE EN BLANC »

Alors que le Conseil constitutionnel a pointé un manque d'encadrement de l'utilisation de l'acétamipride, certains parlementaires et représentants des agriculteurs n'excluent pas la possibilité de présenter un nouveau texte prévoyant un encadrement plus strict de l'utilisation de cette molécule dans la durée. « *Une autre solution, plus radicale, serait également d'interdire son utilisation dans toute l'Europe* », évoque Cyril Cogniard.

Uniquement interdite en France, la molécule a mobilisé un certain nombre de Français, qui ont été plus de 2 millions à signer une pétition contre son utilisation dans l'Hexagone. « *Nous entendons et nous prenons acte de la réac-*

*tion des citoyens qui ont manifesté une certaine crainte pour la santé humaine* », note le président de la CGB Champagne-Bourgogne. « *Ça n'est pas aux agriculteurs de dire si un produit est dangereux ou pas pour la santé humaine. C'est le rôle des agences européennes indépendantes telles que l'Efsa (qui a émis un avis favorable à l'utilisation de l'acétamipride en Europe jusqu'en 2033, NDLR). Les agriculteurs s'en remettent à leurs décisions* », poursuit-il, tout en regrettant « *une forme de récupération politique et d'instrumentalisation idéologique* », de la question.

« *Il faut rappeler que les dispositions prévues dans la Loi Duplomb n'était pas un chèque en blanc accordé aux agriculteurs. Il s'agissait d'autoriser son utilisation de manière temporaire jusqu'à ce qu'une alternative soit trouvée* ».

Un sujet qui sera sans doute au cœur des conversations entre agri-

culteurs et politiques lors de la Foire de Châlons. « *Traditionnellement, la Foire est le moment où nous pouvons échanger avec les dirigeants politiques sur les sujets d'actualité. Il s'agit là d'une entrave à notre agriculture et nous aborderons cette distorsion de concurrence avec les politiques présents* ».

Autre moment d'échange privilégié lors de la Foire : la CGB organise, le mardi 2 septembre de 9h30 (Espace Muselet) une table ronde intitulée « Entraves à l'Agriculture : regards croisés », en présence de Franck Menonville, Sénateur de la Meuse, Co-auteur de la PPL «Lever le contraintes» et Producteur de betteraves dans la Marne, Géraldine Woessner, journaliste et Rédactrice en chef du pôle environnement au Journal Le Point et Timothée Dufour, Avocat, Défenseur de la cause agricole.

BENJAMIN BUSSON

## Une campagne perturbée par la jaunisse

Alors que la campagne betteravière avait démarré avec un bon potentiel dû à des semis précoces et une météo favorable, la jaunisse a fait son apparition dans la plaine. « *Il y a une certaine hétérogénéité dans la présence de la jaunisse sur le territoire. Quel sera son impact sur la récolte ? C'est encore difficile à dire* », explique Cyril Cogniard président de la CGB Champagne-Bourgogne. Si le début de la campagne n'est pas encore fixé, il peut être imaginé autour de la mi-septembre. « *Nous pourrions juger de l'impact réel de la jaunisse à partir du mois d'octobre* ».

**Champagne.** Pour cette campagne 2025, l'état sanitaire des grappes s'avère « excellent », avec des acidités satisfaisantes et une maturité aromatique qui évolue harmonieusement.

# Vendange 2025 : vers une récolte prometteuse pour la Champagne

Les vendanges ont débuté tôt cette année en Champagne, dès le 19 août, en raison d'une maturation qui s'est avérée extrêmement rapide. Les dates d'ouverture s'échelonnent du mardi 19 août au jeudi 4 septembre avec un départ groupé autour du lundi 25 août. « *Dans les conditions que connaît le vignoble actuellement (état sanitaire quasi-parfait et conditions météorologiques favorables), ces dates traduisent l'ambition donnée au millésime et la volonté d'atteindre l'équilibre aroma-*



*tique. Il est attendu vers 10 % vol. pour le Meunier, 10,5 % vol. pour le Pinot noir et 11 % vol. pour le Chardonnay* », soulignait le Comité Champagne le mercredi 20 août à l'heure de dévoiler les dates secteur par secteur.

## UNE ANNÉE SOLAIRE

S'il est encore un peu trop tôt pour se prononcer sur la qualité du millésime, le potentiel est énorme, estime-t-on du côté du Comité, « *avec une matière première et des conditions météorologiques de hauts niveaux* ». La récolte s'annonce donc

prometteuse, d'autant que lors des derniers jours avant le début de la vendange, la précocité s'est confirmée avec une prise de degré historiquement rapide. Une dynamique qui illustre l'empreinte d'une année solaire, la deuxième plus chaude depuis le début du siècle.

Et si la campagne viticole s'est révélée globalement clémente, l'état sanitaire des grappes s'avère « excellent », avec en outre des acidités satisfaisantes et une maturité aromatique qui évolue harmonieusement. « *Le vignoble est dans un état remarquable,*

*ce qui nous permet d'aborder cette récolte avec confiance et sérénité* », souligne Maxime Toubart, coprésident du Comité Champagne.

« *Toutes les conditions sont réunies et laissent présager qu'un très bon millésime est à portée de mains* », se réjouit quant à lui David Chatillon, coprésident du Comité Champagne. Pour les professionnels champenois, la vendange 2025 s'annonce donc sous de très bons auspices et nourrit l'espérance d'un millésime de grande qualité.

B.B.

**Événement.** Cette année encore, la Foire de Châlons accueille plus de 760 exposants et 200 conférences du 29 août au 8 septembre.

# Foire de Châlons : les événements à ne pas manquer



Rendez-vous chaque jour à la tour Eiffel de légumes pour une visite guidée d'une heure du salon grâce au collectif Agriculture Coeur de Nos Territoires.

## LE VILLAGE VIVESCIA SERA MÉMORIEL, TOUJOURS VÉGÉTAL ET ENCORE PLUS DIGITAL

Comme tous les ans, le Village VIVESCIA raconte l'histoire des grains, les innovations, les métiers et les projets du Groupe. Mais pas seulement ! En écho à la parution du livre *Mémoire de grains - VIVESCIA* une histoire céréalière début 2025, VIVESCIA a décidé de raconter aussi son histoire et celle des filières et territoires : une histoire collective d'agriculteurs entrepreneurs engagés, une histoire qui traverse le XX<sup>e</sup> siècle et se confond avec celle de l'agriculture et de la coopération agricole en France. Une histoire qui éclaire le passé pour bâtir l'avenir...

**Lundi 1<sup>er</sup> septembre à 13h30**  
Conférence-débat : « Nouvelle donne de la mondialisation : quels défis pour la France et l'Europe ? » au village VIVESCIA, avec Christian Saint-Étienne, économiste,

universitaire, analyste politique. Il est professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, auteur de *Trump et nous, comment sauver la France et l'Europe*. (Places limitées, sur inscription)

**Mardi 2 septembre à 11h30**  
Table ronde : « Comment les start-up contribuent à construire le modèle agricole de demain ? » au village VIVESCIA, Avec Félix Bonduelle, membre du Bureau de la Ferme Digitale Martin Ducroquet, co-fondateur et directeur général de Sencrop (places limitées, sur invitation)

## UN CIRCUIT DE VISITE SUR LA FOIRE DE CHÂLONS POUR EXPLIQUER L'AGRICULTURE

Une innovation à la Foire de Châlons. Les visiteurs, de 7 à 77 ans, pourront découvrir la pluralité des activités de l'Agriculture du terri-

toire, la diversité des formations et les nombreuses passerelles entre les métiers au cours d'une visite guidée et gratuite (1 visite à 11 heures et 1 visite à 15h30 au départ de la tour Eiffel de légumes - groupe de 20 personnes maximum).

Cette idée originale a été initiée par « Agriculture Coeur de Nos Territoires », un collectif devenu une marque qui fédère les principaux acteurs de l'Agriculture et de la Viticulture, autour des mêmes objectifs : sensibiliser le grand public, expliquer l'Agriculture « de la semence à l'assiette », permettant ainsi de découvrir tous les secteurs d'activités pour collecter, transformer, accompagner ou encore représenter les exploitants.

Une opportunité pour découvrir en famille l'Agriculture, porteuse d'innovations, créatrices de valeur et actrices de notre souveraineté alimentaire et énergétique.

## 2 journées dédiées à l'emploi

En partenariat avec France Travail, l'Anefa Marne et l'APECITA, « Agriculture Coeur de Nos Territoires » participera à 2 journées emploi organisées par la foire de Châlons. **Le mardi 2 septembre** sera dédié aux chercheurs d'emploi et aux personnes souhaitant se réorienter. **Jeudi 4 septembre**, la « journée jeunes » permettra de trouver un stage, une alternance, un job.

## BIO TOUR 2025 : CAP SUR LA MARNE !

Le Bio Bus fait escale à la Foire de Châlons-en-Champagne les **5 et 6 septembre 2025**

À l'occasion de la Foire de Châlons, l'un des plus grands rendez-vous agricoles et économiques de la rentrée (230 000 visiteurs attendus), le Bio Bus vous

accueille deux jours durant à l'espace "Ferme" de la Chambre d'Agriculture de la Marne (CDA 51).

Porté par l'Agence BIO, le BIO TOUR est un événement national de sensibilisation qui sillonne les régions pour remettre l'agriculture biologique au cœur des territoires.

Son ambition : valoriser les produits, les savoir-faire et les femmes et les hommes qui font vivre le bio au quotidien. Deux journées pour vivre une expérience bio immersive et conviviale : Dégustations de produits locaux ; Rencontres avec des producteurs bio du territoire ; Ateliers ludiques pour petits et grands ; Animations immersives à bord du Bio Bus, aux couleurs de la campagne nationale "C'est bio, la France !"

**Infos pratiques : Vendredi 5 & samedi 6 septembre 2025 ;** Espace "Ferme" - Foire de Châlons - CDA 51; de 10h30 à 19 heures

## L'INDUSTRIE EN MOUVEMENT 5<sup>e</sup> ÉDITION

5 ans d'une méthode unique au service de l'industrie marnaise : Marne Développement célèbre l'action collective en mouvement !

À l'occasion de la 79<sup>e</sup> Foire de Châlons, Marne Développement, l'agence de développement économique de la Marne, organise la 5<sup>e</sup> édition de son événement signature : « *L'Industrie en Mouvement* ».

Plus qu'un simple bilan, cette matinée sera l'occasion de mettre en lumière les projets industriels structurants, des synergies industrielles concrètes ainsi qu'une démarche unique : celle d'une agence territoriale au service de l'intelligence collective industrielle et institutionnelle, née d'un partenariat entre tous les acteurs publics du développement économique

(Région Grand Est, Département, CCI, intercommunalités, CMA...).

**Jeudi 4 septembre 2025 - 9h30 à 12h00 - Salle Muselet, Le Capitole - Foire de Châlons**

## CONFÉRENCE FDSEA/CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST : REGARDS CROISÉS SUR LES ENJEUX ET LES BÉNÉFICES DE L'IA EN AGRICULTURE

Dans le cadre de la Foire de Châlons, le Crédit Agricole du Nord Est et la FDSEA 51, invitent la presse à sa conférence sur le thème : « *L'IA pour une agriculture performante et durable : enjeux et bénéfices concrets* » avec les interventions de Jacques SAINTE-MARIE et Hervé PILLAUD. Elle aura lieu **le lundi 1<sup>er</sup> septembre de 16 à 18 heures dans l'espace congrès du Capitole, salle Millésime**.

L'IA est de plus en plus présente dans notre quotidien, de manière souvent invisible.

*Pourquoi se développe-t-elle autant, notamment en agriculture ?*

*Quels bénéfices pour les agriculteurs, dans des domaines aussi variés que la météo, la robotique, la génétique, les marchés agricoles, l'organisation du travail... ?*

*Comment vont-ils surfer sur cette dynamique et être acteurs des changements ?*

Pour répondre à ces questions d'actualité passionnantes, la FDSEA de la Marne et le Crédit Agricole du Nord Est sollicitent deux experts reconnus nationalement et très complémentaires :

Jacques SAINTE-MARIE, directeur de recherche à l'INRIA (Institut national de recherche en sciences du numérique).

Hervé PILLAUD, ancien agriculteur éleveur en Vendée, membre fondateur de la Ferme Digitale, et spécialiste reconnu du numérique en agriculture.

## — TAXE D'APPRENTISSAGE —

**CHOISIR L'URCA,  
C'EST INVESTIR POUR L'AVENIR  
DE NOS ENTREPRISES**



dfpa.partenariat@univ-reims.fr

03 26 91 89 96

Entreprises, fléchez vos contributions vers notre établissement sur la plateforme Soltéa.

Pour plus d'informations :  
[www.univ-reims.fr/verser-la-TA](http://www.univ-reims.fr/verser-la-TA)



**Commerce.** Le leader français du bricolage a recruté 108 personnes en CDI pour ouvrir l'enseigne troyenne.

# Leroy Merlin, 146<sup>e</sup> enchanteur du DIY aubois



Le comité de direction : « Nous voulons dynamiser le marché du bricolage. »

Circulation dense aux abords de la rocade de Saint-André-les-Vergers ce vendredi 20 août avec l'ouverture du 146<sup>e</sup> magasin Leroy Merlin de Troyes après des années de tentatives d'implantation vaines. Le leader du bricolage a comptabilisé 1 900 passages en caisse pour ce premier jour, auxquels s'ajoutent les curieux venus en simple repérage.

« Voilà sept ans que Leroy Merlin n'avait pas ouvert de magasin, le dernier était à Fréjus », explique Jordan Franckelemon, jeune directeur de 32 ans du magasin troyen qui arrive de Leroy Merlin Reims. « L'ouverture a une saveur particulière. L'implantation a toujours été une volonté, il fallait trouver l'opportunité. Au-delà de la notion de chiffre d'affaires, nous voulons créer

de la proximité en étant à 20 ou 30 minutes de chaque habitant. Troyes adresse une zone blanche entre Reims et Dijon, d'où son intérêt ». Alors, dès le bail du site de Saint-André-les-Vergers signé le 6 avril dernier et une enveloppe de 10 millions d'euros d'investissement, l'enseigne a engagé les transformations. Leroy Merlin Troyes exploite 12 600 m<sup>2</sup> dont 5 600 m<sup>2</sup> de magasin. Le parcours client reste fidèle au concept national avec toutefois deux nouveautés, les points conseil où les clients peuvent affiner leurs besoins avec un vendeur et l'ouverture dès 8 heures pour attirer les entreprises, et même 7 heures pour la cour des matériaux. Avec 30 000 références disponibles et son programme de fidélité, Leroy Merlin veut aussi conquérir les professionnels.

## LA RELATION CLIENT AVANT LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Structuré à l'image d'une PME, le magasin a son propre comité directeur d'une dizaine de membres et 20 responsables de rayon. Si l'enseigne avait projeté le recrutement de 70 personnes, les rencontres effectuées lors des entretiens ont abouti à 108 CDI avec des personnes de tous âges, dont 80 % de la région, les 20 % restants étant des muta-

tions internes. De nouveaux arrivants intégrés dans le tissu local via le service Hospitalité de Troyes Champagne Métropole. « Vu l'engouement, nous avons gonflé les équipes. Nous ne recherchons pas particulièrement un CV, mais des gens qui aiment les gens, qui créent du lien et savent accompagner un projet », poursuit le directeur.

Leroy Merlin Troyes veille particulièrement à l'accessibilité prix de son offre dans une région au revenu médian faible, à la compétence des équipes et la relation avec les clients. Le leader du marché du bri-

colage compte dynamiser le marché et recruter des entreprises pour réaliser les chantiers chez les particuliers. Le prestataire a un plafond de 30 % de son chiffre d'affaires réalisé avec l'enseigne. Leroy Merlin assure par ailleurs la garantie décennale et sécurise le client en restant l'interlocuteur en cas de problème de finition ou d'entreprise défaillante. Les entreprises de tous secteurs d'activité du bâtiment peuvent postuler. Le DIY pour les particuliers, le business pour les pros.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## APRÈS 7 ANS D'ATTENTE, CHLOÉ DOMBRECHT OUVRE LES PORTES DU MAGASIN

« C'est la concrétisation, je suis complètement épanouie, j'attendais cela depuis des années ! » raconte Chloé Dombrecht, responsable des ressources humaines Leroy Merlin Troyes qui a appuyé sur le bouton d'ouverture des portes ce mercredi 20 août. Une date qui s'inscrit comme un porte-bonheur dans sa vie. « Je suis rentrée le 20 août 2018 chez Leroy Merlin à Reims comme chef de secteur avec l'objectif de revenir à Troyes quand le magasin ouvrirait ». Mais, les années passent et pas de magasin en vue. Alors Chloé cesse de faire les trajets et quitte l'enseigne au bout de quatre ans à contrecœur pour un travail dans l'Aube, son mari étant agriculteur. Quand Jordan Franckelemon la contacte le 7 avril dernier pour lui annoncer l'ouverture le 20 août du magasin de Troyes, Chloé Dombrecht n'hésite pas et démissionne de son emploi pour rejoindre Leroy Merlin. « Nous avons maintenant beaucoup de choses à écrire et de collaborateurs à faire grandir ».

**Aménagement.** La station d'épuration de Sedan a été fortement rénovée et va être dotée d'une unité de traitement et de valorisation de sable qui sera opérationnelle en 2026.

# 3,7 millions d'euros pour pérenniser la station d'épuration de Sedan



Après avoir été modernisée, la station d'épuration de Sedan implantée à Glaire va pouvoir diversifier son activité.

Ouverte en 1998, la station d'épuration à boue activée de Sedan qui traite les eaux usées de cinq communes du bassin sedanais (\*) en plus de celles de la seconde ville du département (soit plus de 50 000

équivalents/habitants) avait besoin d'un vaste programme de réhabilitation de ses équipements de façon pour pérenniser son site de Glaire.

À ce titre, lors de la notification du nouveau marché d'exploitation de la

STEP par son prestataire, Sogea Environnement, filiale du groupe Vinci, Ardenne Métropole avait inclus dans ce document un certain nombre d'investissements pour mettre un terme à certains dysfonctionnements. « Il a alors été prévu de créer un nouveau dégrilleur puisque le précédent avait souffert de la présence récurrente de lingettes de toilettes qui bouchaient régulièrement les pompes, de rénover l'ensemble des armoires électriques pour gagner en efficacité et d'améliorer le fonctionnement de la station. Tout en procédant au curage des deux bassins d'aération, ce qui n'avait plus été fait depuis une quinzaine d'années, entraînant une accumulation de matières, ce qui a eu pour effet de limiter la capacité épuratoire de l'usine », résume Julien Malherbe, chef de service d'exploitation eaux potables et assainissement d'Ardenne Métropole.

Commencé il y a deux ans et en passe d'arriver à son terme, ce vaste chantier

a nécessité un investissement de 2 millions d'euros.

## LA STEP ÉLARGIT SON ACTIVITÉ

En parallèle à cette opération arrivée à son terme, Ardenne Métropole en a profité pour présenter la future unité de traitement et de valorisation du sable qui lui permettra d'économiser 140 000 à 200 000 euros par an. « Une usine dans l'usine », selon Julien Malherbe. « Grâce à cet équipement, nous allons pouvoir laver les sables issus du nettoyage des réseaux d'assainissement et du ruissellement des eaux de pluie provenant du balayage des voiries ou de l'érosion des sols et des matériaux de construction qui ravinent lors d'événements naturels et se mélangent aux matières organiques ».

Les stations d'épuration non équipées de ce dispositif doivent passer par les centres d'enfouissement gérés par Arcavi, ce qui génère un coût de transport important pour les collectivités

locales.

Ardenne Métropole a ainsi choisi de faire de Glaire le seul site ardennais de lavage de sable. C'est donc là que les déchets vont être transformés en matière première pour d'autres entreprises afin d'être utilisés par des sociétés de BTP pour les fonds de fouilles, les remblais, les cimenteries, les enrobés ou le macadam. 1,7 million d'euros ont été investis pour dimensionner l'unité de sable de Glaire afin d'être en mesure d'accueillir et traiter 1 500 tonnes de sable par an. Le gisement pour la collectivité n'étant que de 700 tonnes, les 800 autres tonnes vont pouvoir être gérées intelligemment par d'autres collectivités moyennant une réglementation à définir et une compensation financière.

PASCAL REMY

(\*) Floing, Glaire, Thelonne, Noyers-Pont-Maugis, Wadelincourt.

**Événement.** 25 000 le jeudi, 30 000 le vendredi et 23 000 le samedi et le dimanche. Une fois encore, le Cabaret Vert a dépassé le cap des 100 000 festivaliers. Ce qui convient très bien à Julien Sauvage, son directeur, ravi de cette situation aboutie.

# Une 19<sup>e</sup> édition parfaitement maîtrisée avec 101 000 festivaliers



Le festival a fait le plein grâce à des têtes d'affiches variées et pour tous les goûts.

Pour sa 19<sup>e</sup> édition, Julien Sauvage est un directeur de Cabaret Vert heureux : « Je ne suis pas sûr qu'il y ait déjà eu un tel sentiment de maîtrise et de sérénité depuis que le festival existe. Nous avons attiré 101 000 festivaliers, ce qui nous permet de toujours figurer dans le Top 10 des plus gros festivals français. Sachant que la date du 15 août n'était pas franchement idéale, mais là nous étions otages du calendrier européen des festivals, c'est donc un satisfecit général sur le déroulé de notre événement qui en plus a

justifié son titre de « Blue édition » avec six jours de beau temps entre le montage et la phase d'exploitation. »

Ce succès survient à un moment critique pour beaucoup de festivals musicaux qui souffrent de la hausse de toutes les lignes budgétaires. « Mais malgré ce contexte difficile, ici les gens ont montré qu'ils avaient besoin de partager des choses ensemble », fait-il savoir.

## BRASSAGE DE GÉNÉRATIONS

Programmeur historique, Christian Alex s'est lui aussi réjoui de la réussite d'un événement qui

attire diverses générations. « C'est même réjouissant de constater qu'un public de plus en plus jeune est venu nombreux sur les berges de Meuse, au Greenfloor et au Zion club. Les enfants sont en train de monter en puissance sur le site de la Macérienne. C'est quelque part enthousiasmant et il va falloir qu'on gère ce phénomène nouveau au cours des prochaines années ».

Le programmeur a révélé que Will Smith était venu pour un cachet de 500 000 euros, qui ne s'insère pas dans le Top 5 des plus grosses offres.

Julien Sauvage a d'ailleurs tiré un coup de chapeau au flair de son collègue qui a réussi un joli coup artistique en ayant eu l'idée de conclure la venue de Théodora bien avant son ascension.

Camille Muller, responsable développement durable au Cabaret Vert, a rappelé les améliorations des pratiques éco-responsables apportées sur cette édition avec une efficacité maximale du dispositif de mobilités pour amener ou ramener les festivaliers en bus, en train ou en vélo grâce à un parking spécifique de plus en plus fréquenté. « Les festivaliers se sont très bien emparés de toutes ces opportunités ». La vaisselle réutilisable mise en place dans une dizaine de stands a aussi bien marché. Une fois lavée, elle peut ainsi repartir sur d'autres manifes-

tations locales.

Moins visible mais tout aussi importante, le Cabaret Vert a fait aussi des progrès dans la partie énergétique en raccordant la grande scène Zanzibar au réseau électrique. « Ce qui nous a permis de réduire le recours aux énergies fossiles de 63 % », annonce Camille Muller.

## UNE ORGANISATION PLURIELLE

Le président, Yves Schneider, s'est attaché à rappeler la force territoriale du Cabaret qui reste un festival associatif indépendant grâce à une équipe de 22 salariés, à l'énergie de près de 3 000 bénévoles et à l'appui des collectivités locales et de 700 partenaires dont certains apportent aussi leur expertise professionnelle. « On s'aperçoit au fil des années que cet écosystème fait grandir le festival dans son intérêt. On se nourrit des uns et des autres en se consultant et en co-construisant. Du coup, le Cabaret ne nous appartient plus depuis longtemps et pour les pionniers de ce festival, c'est une immense fierté d'avoir laissé la place à une organisation plurielle ».

Voilà comment, selon Boris Ravignon, maire de Charleville, « le festival est très vite devenu une locomotive de la notoriété ardennaise. C'est ce qui a d'ailleurs incité à nous appuyer sur cette valeur ajoutée humaine, économique et environ-

nementale pour revivifier la friche de la Macérienne. Et si le Cabaret Vert enflamme durant quatre jours ce site, on veut aussi que celui-ci soit l'objet du plus gros projet d'enjeu urbain de la prochaine décennie afin que ce lieu soit animé et fréquenté durant toute l'année grâce à différents aménagements très ambitieux. » (voir PAMB 8136)

Concernant le festival, les axes d'améliorations sont d'ores et déjà cernés par l'équipe dirigeante. « On a déjà réglé les problèmes de fluidité et de circulation à l'intérieur du site. Cette fois, nous sommes arrivés à une version très aboutie qui va maintenant nous amener à agir sur du perfectionnement et du renouvellement ».

## UNE 20<sup>e</sup> ÉDITION DU 20 AU 23 AOÛT 2026

Même si le Cabaret Vert « par ambition, ne se refuse jamais rien », la 20<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 20 au 23 août 2026 ne donnera pas lieu à l'annonce d'une grosse tête d'affiche ou à un format à cinq jours pour célébrer cet événement notoire. « On va bien sûr travailler dans les prochains mois avec cette idée en tête », indique Julien Sauvage qui souhaite ancrer cet événement « comme un festival européen d'envergure ».

PASCAL REMY

## Sécurité

### Bilan sécurité du Cabaret Vert effectué par la Préfecture des Ardennes

La 19<sup>e</sup> édition du festival « Le Cabaret Vert » s'est tenue du 14 au 17 août 2025. Pour assurer le bon déroulement de ce grand événement festif, les agents de l'État ont été activement mobilisés comme les années précédentes, pour répondre aux impératifs de sécurité publique, civile, sanitaire et alimentaire. En lien étroit avec le Parquet, les services de la préfecture, le service départemental d'incendie et de secours, la Croix Rouge, les forces de sécurité, la section Sentinelle, l'Agence régionale de santé et la direction départementale de l'emploi, du travail et de la protection des populations ont participé au dispositif de sécurité mis en place par le Préfet des Ardennes pour assurer la sécurité des festivaliers.

109 personnes ont ainsi été prises en charge par le SDIS des Ardennes, en lien avec la Croix Rouge donnant lieu à 17 évacuations vers le centre hospitalier de Charleville-Mézières. Les services de l'État en charge de la sécurité alimentaire se sont également mobilisés avec l'organisateur pour rappeler à l'ensemble des prestataires les bonnes pratiques d'hygiène à la manipulation des denrées alimentaires. Ils ont procédé à des contrôles alimentaires sur les stands situés à l'intérieur du site et à ses abords. Ces contrôles ont notamment donné lieu à deux fermetures administratives liées à des non-conformités alimentaires.

Pour cette nouvelle édition du Cabaret Vert, les festivaliers ont pu volontairement effectuer un test d'alcoolémie sur le

stand sécurité routière tenu par des agents des services de l'État avant de quitter le site. 1320 festivaliers se sont ainsi testés. 810 de ces tests se sont avérés positifs et ont donné lieu à des échanges pédagogiques invitant à la plus grande prudence. Les forces de sécurité intérieure ont par ailleurs effectué 863 dépistages alcoolémie dans le cadre de contrôle routiers en marge du festival. 15 de ces contrôles se sont révélés positifs et 11 conduites sous stupéfiants ont été constatées sur 169 dépistages effectués au total. En outre, 18 plaintes ont été enregistrées, majoritairement pour des affaires de vols de téléphone. Le Préfet salue les organisateurs du festival pour la mise en place cette année encore du dispositif Safer qui vise à lutter contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles lors du festival.

Il remercie l'ensemble des personnels et services mobilisés et salue le travail partenarial avec les organisateurs et la ville de Charleville-Mézières, qui a permis la réussite de cette 19<sup>e</sup> édition du Cabaret Vert.

## Sécurité

### Le SDIS présent sur la 79<sup>e</sup> Foire de Châlons-en-Champagne

Comme depuis de nombreuses années, le service départemental d'incendie et de secours de la Marne (SDIS 51) sera de nouveau présent lors de la 79<sup>e</sup> Foire de Châlons-en-Champagne. Cette nouvelle édition 2025 sera l'occasion d'échanger avec la population et de susciter des vocations.

Le stand du SDIS 51 garde le même emplacement que les années

précédentes. Il se trouvera sur le pôle des forces de sécurité intérieure, organisé par la Préfecture de la Marne, du côté de l'entrée Carrefour, à proximité des forces armées. Le stand se trouve sur les aménagements extérieurs, allée J, numéro 902.

Tout au long de cette semaine, les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et professionnels (SPP), les anciens sapeurs-pompiers membres de la réserve citoyenne et les personnels administratifs, techniques, spécialisés (PATS) réaliseront des démonstrations et présentations de leurs engagements citoyens et de leurs métiers. Des actions de plus grande envergure et spécifiques seront développées les weekends et le mercredi.

Les activités qui seront présentes lors de chaque ouverture du stand :

- Le camion « grande échelle » sera positionné à proximité du stand tout au long de la Foire ;
- Promotion des différents engagements citoyens : cadets de la sécurité civile, JSP et SPV ;
- Présentation des métiers du SDIS : SPP et PATS ;
- Présentation du matériel et des tenues de sapeurs-pompiers ;
- Ateliers gestes qui sauvent ;
- Atelier photographie avec les photos call ;
- Atelier ludique avec coloriage, questionnaires, mots croisés en rapport avec les sapeurs-pompiers ;
- Parcours du mini-pompier ;
- Prévention des risques ;
- Vente d'objets au profit de l'oeuvre des pupilles et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) ;
- Présentation des conventions pour la Valorisation de l'Engagement Citoyen des Plus Jeunes VECPJ et VEC SPV ;
- Présentation des conventions de disponibilité avec les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires.

# Un portrait de Stendhal signé Eduardo Arroyo discrètement conservé à Grenoble

**Tourisme.** Il est des lieux, plus ou moins fréquentés qui recèlent d'œuvres artistiques mésestimées, car le plus souvent invisibles aux yeux des usagers. Coup de projecteur sur un portrait de Stendhal signé d'un grand artiste espagnol contemporain à découvrir à Grenoble.



Le portrait de Stendhal, peint par Eduardo Arroyo.



Des douceurs irrésistibles à déguster à Grenoble.

## À DÉGUSTER

A proximité de la cité scolaire Stendhal se trouvent les halles Sainte-Claire qui abritent de nombreux artisans commerçants de bouche de qualité sans oublier le marché qui se tient chaque samedi et dimanche jusqu'à 13h30 autour de la halle. Pour les fous de chocolat, on ne saurait que trop conseiller de faire une halte à la pâtisserie-chocolaterie La Forêt noire, située rue Alphan. Pour ceux qui préfèrent les glaces, rendez-vous rue Lazare-Carnot, à la Crème Croquante. Pour les restaurants, par exemple le restaurant étoilé Le Fantin Latour.



Des balades sur l'Isère sont proposées durant l'été.

## À VISITER À PROXIMITÉ

A Grenoble durant l'été, l'office de tourisme propose de nombreuses et diverses visites guidées. Pour les amateurs de street-art, il y a la visite guidée street-art et apéro proposée le mardi à 18h30 en juillet et en août. (10 à 12 euros). Les vendredi, samedi et dimanche à 14h30, ce sont des visites sur le thème Grenoble insolite qui sont proposées (6 euros). Mais aussi les balades culturelles en canoë sur l'Isère, proposées en partenariat avec le club d'aviron grenoblois, chaque samedi à 10h. (De 19 à 23,5 euros).

© GRENOBLE ALPES TOURISME

C'est évidemment à la cité scolaire Stendhal de Grenoble que le tableau est exposé, à l'abri de presque tous. Le tableau est signé du célèbre artiste contemporain espagnol, Eduardo Arroyo (1937-2018), réalisé au début des années 2000.

Il s'agit d'un portrait peint de Stendhal que seuls les élèves ont la chance de pouvoir admirer. Le tableau est accroché en hauteur, au-dessus de la porte d'entrée de l'ancienne chapelle transformée aujourd'hui en centre de documentation et d'information. L'œuvre est construite en deux parties : la principale représente la tête de Stendhal cernée par des bandes aux tons foncés. Les contours du visage multico-

lore sont dessinés par la chevelure et la barbe noires tandis que le nez couleur ocre ressort tout particulièrement. Un bandeau vertical rouge vif sert d'écriteau avec le nom Stendhal écrit en lettres composées de minuscules taches de couleurs. Méconnue du grand public, cette toile est propriété de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui l'aurait achetée pour près de 120 000 euros. Il s'agit d'une commande de la collectivité adressée à l'artiste espagnol afin de compenser la destruction d'une autre de ses œuvres intitulée Le Marché aux chapeaux.

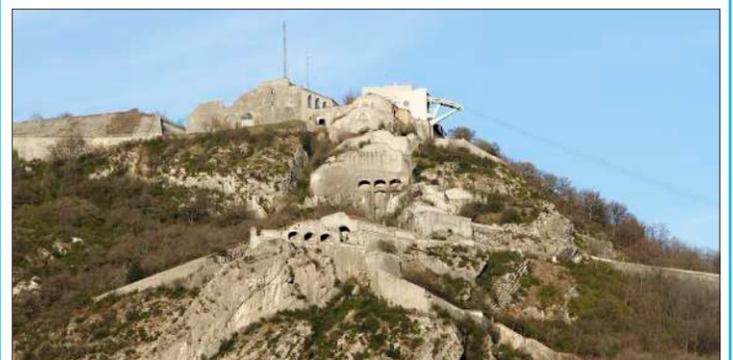
Cette fresque de neuf mètres de haut et six mètres de large avait été réalisée sur une des façades de l'établissement scolaire en 1982 dans le cadre de l'opération nationale treize murs peints en France. Jack Lang, ministre de la Culture, avait même assisté à son inauguration. En 2000, Arroyo avait été alerté par le conservateur du Musée de Grenoble, que la fresque allait être détruite dans le cadre d'une opération de rénovation de l'établissement. L'artiste, avait fait valoir ses droits d'auteur et obtenu de la Région cette nouvelle commande en compensation.

THOMAS RICHARDSON

## SE BAIENER

Dans la ville, le bassin extérieur de la piscine Jean-Bron, rue Lazare-Carnot, est ouvert tous les jours jusqu'au dimanche 31 août 2025 de 9h30 à 14h et de 15h30 à 19h. Des matinales, dès 7h30 et des nocturnes jusqu'à 20h30, sont proposées chaque semaine les mardis et jeudis. Pour ceux qui préfèrent se baigner dans les lacs, la base de loisirs du Bois-Français, à Domène, est ouverte jusqu'à fin août.

## A ÉCOUTER ET À VOIR



Le fort de la Bastille est une destination incontournable pour tout visiteur de Grenoble, c'est même la première destination touristique de l'Isère. En cette période estivale, le site propose de nombreuses animations gratuites, en particulier en soirée : apéro-concerts, ciné plein air, cours de pilates, etc. Jusqu'à la 16<sup>e</sup> édition de la fête de la Bastille, organisée le 5 septembre.

**-7,2%**

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 7,2 % en juillet 2025, après -6,7 % en juin. Les prix du gaz ralentissent fortement (+5,7 % après +17,0 %) du fait de la sortie de la fenêtre de calcul de la hausse mensuelle de 10,5 % de juillet 2024. Les prix des produits pétroliers diminuent à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-5,4 % après -6,2 %), en particulier ceux du gazole (-4,6 % après -6,1 %) et des combustibles liquides (-4,1 % après -8,5 %). À l'inverse, les prix de l'essence baissent à un rythme plus soutenu qu'en juin (-7,3 % après -6,9 %). Les prix de l'électricité diminuent à un rythme légèrement moins soutenu qu'en juin (-13,6 % après -13,9 %), comme ceux des combustibles solides (-3,7 % après -4,7 %). (INSEE)

**+1,6%**

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent en juillet 2025 pour le septième mois consécutif (+1,6 % après +1,4 %). Les prix de l'alimentation hors produits frais accélèrent légèrement sur un an (+1,6 % après +1,4 %) tirés notamment par les accélérations des prix de la viande (+1,0 % après +0,5 %), du pain et des céréales (+0,6 % après +0,4 %) et des boissons non alcoolisées (+9,0 % après +8,9 %), et par le rebond des prix du lait, du fromage et des œufs (+0,2 % après -0,1 %). À l'inverse, les prix des huiles et graisses baissent sur un an à un rythme plus soutenu qu'en juin (-1,0 % après -0,8 %) et ceux du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie ralentissent légèrement (+7,1 % après +7,2 %). (INSEE)

**-0,2%**

Les prix des produits manufacturés diminuent en juillet de 0,2 % sur un an, comme depuis mars. Les prix de l'habillement et des chaussures accélèrent sur un an (+1,9 % après +0,2 %). La baisse sur un mois, liée aux soldes d'été, est moins importante en juillet 2025 (-9,3 %) qu'en juillet 2024 (-10,7 %). Sur un an, les prix des « autres produits manufacturés » sont quasi stables (-0,1 % pour le troisième mois consécutif). D'un côté, les prix des meubles et articles d'ameublement sont stables (après +0,5 %), ceux des véhicules ralentissent légèrement (+0,5 % après +0,6 %) comme ceux des journaux, livres et articles de papeterie (+2,1 % après +2,2 %). (INSEE)

## La Bourse

# La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises\* partout en France.

**BANQUE POPULAIRE** +X  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE  
la réussite est en vous

**BANQUE**  
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curet 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

### COTATIONS AU 21/08/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 973,03	+ 2,15%
SBF 120	6 055,97	+ 2,06%
Nikkei	42 888,55	- 0,89%
Dow Jones	44 922,27	+ 1,04%
Eurostoxx 50	5 472,32	+ 1,56%

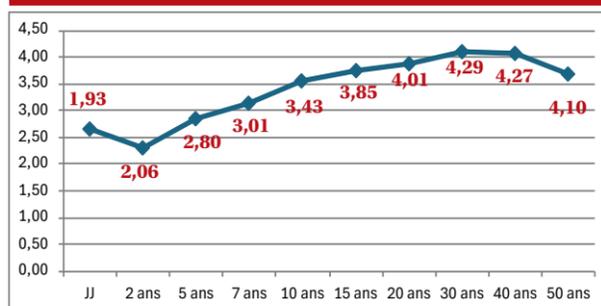
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,1654	- 0,21%
Livre Sterling	0,8654	+ 0,63%
Yen	172,02	+ 0,53%
Dollar/Yen	147,58	+ 0,73%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,337	+ 0,042
Euribor 10 ans	2,674	+ 0,057

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,926	+ 0,003
Euribor 1 mois	1,911	+ 0,067
Euribor 3 mois	2,034	- 0,002
Euribor 6 mois	2,093	- 0,007
Euribor 12 mois	2,084	- 0,052

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,058	+ 0,031
BTAN 5 ans	2,802	+ 0,088
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	3,010	+ 0,096
OAT 30 ans	3,429	+ 0,113
OAT 50 ans	4,291	+ 0,129
	4,101	+ 0,115

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



### VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	29,26	+ 0,30
BNP PARIBAS	83,31	+ 0,41
CARREFOUR	13,14	- 0,04
CRÉDIT AGRICOLE	17,10	+ 0,29
EXEL INDUSTRIES	37,90	- 0,12
L.V.M.H.	493,55	- 0,22
LAURENT-PERRIER	93,20	- 0,10
MICHELIN	32,77	+ 0,03
NEXANS	135,10	+ 0,30
KERING	221,65	- 0,07
HAULOTTE-GROUP	2,62	- 0,02
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	56,60	- 0,03
RENAULT	33,57	- 0,29
SAINT-GOBAIN	97,50	+ 0,14
SANOPI-AVENTIS	87,03	- 0,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	57,42	+ 1,11
VALLOUREC	15,76	- 0,04
VEOLIA	30,66	+ 0,13
VINCI	128,60	+ 0,29
VANKEN-POMMERY	12,60	- 0,04

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,42	1,93
2 ans	0,85	3,76	1,96
5 ans	1,15	3,83	2,30
10 ans	1,61	4,31	2,73
30 ans	3,19	4,91	3,30

## Enquête mensuelle de conjoncture à début août 2025 : une activité en progression

La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. Chaque début de mois, l'enquête mensuelle de conjoncture décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise.

Selon les chefs d'entreprise qui participent à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 22 juillet et le 5 août), l'activité a continué de progresser en juillet de manière significative dans l'industrie et le bâtiment, et plus modérément dans les services marchands. En août, d'après les anticipations des entreprises (qui doivent être interprétées ce mois-ci avec davantage de précaution en raison des congés), l'activité demeurerait en hausse dans l'industrie et le bâtiment et évoluerait peu dans les services. Les carnets de commandes sont jugés un peu moins dégarnis dans l'industrie hors aéronautique, ainsi que dans le bâtiment, tout en restant relativement bas.

Notre indicateur mensuel d'incertitude, construit à partir d'une analyse textuelle des commentaires des entreprises interrogées, continue de se replier dans les trois secteurs, et plus sensiblement dans le bâtiment. Il reste significativement plus haut dans l'industrie comparativement aux services et au bâtiment, ce qui témoigne de la plus forte exposition de ce secteur à l'international, notamment à la politique tarifaire des États-Unis.

Les chefs d'entreprise de l'agroalimentaire (filiale viticole), du bois-papier-imprimerie, de la chimie et des biens d'équipement le mentionnent plus spécifiquement.

Les prix de vente sont jugés globalement stables dans les trois secteurs. Les difficultés d'approvisionnement restent dans l'ensemble faibles, hormis dans l'aéronautique et dans l'automobile. Les difficultés de recrutement concernent 18 % des entreprises, en baisse d'un point par rapport au mois dernier.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB continuerait de croître au troisième trimestre sur un rythme proche de celui du trimestre précédent (+ 0,3 % selon la première estimation de l'Insee).

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Les pistes cyclables et les voies vertes du Grand Est parmi les plus développées de France

**Nature.** Le Plan Vélo 2022-2028 du Grand Est permet à la région d'être une des premières en matière d'état et de développement des infrastructures pour les cyclistes. Petit bémol, la Région peut encore mieux faire dans le stationnement.

**A**u bilan 2022 de l'évolution de la longueur des pistes cyclables en France, le Grand Est occupe la première place avec près de 390 km supplémentaires, devant les Hauts-de-France et l'Occitanie alors que d'autres régions, comme le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, bouclent ce classement avec moins de 50 km supplémentaires. Les plus fortes progressions sur un an appartiennent à la Normandie et aux Hauts-de-France (+8%). À fin 2023, le territoire métropolitain compte 55 000 km, soit 38% en six ans. Il en vise 70 000 d'ici à 2030.

La pratique du vélo n'occupe que 3% des trajets des Français, évidemment loin des habitudes des Néerlandais (36% de pratiquants réguliers). Elle diffère beaucoup d'une région à l'autre. Le Grand Est, s'inscrivant dans la moyenne nationale, suppose également des contrastes en matière d'utilisation régulière du vélo, par exemple en milieu urbain : 11% pour Strasbourg contre 2% pour Reims.

En considérant le kilométrage des pistes cyclables pour mille habitants, le Grand Est (1,3 km) est sur le podium, derrière la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté, mais seulement à la sixième place pour l'augmentation des places de stationnement pour les vélos, stationnement qui s'avère être une des clés de la politique d'intermodalité, notamment dans la complémentarité gares-vé-



los. La Région travaille sur ce sujet et compte désormais 52 gares, grandes et petites, équipées de stations de vélos électriques.

## UN PLAN VÉLO À 125 M€ POUR FAIRE ENCORE MIEUX

C'est dans ce cadre plutôt favo-

nable à la région que s'installe le Plan Vélo Grand Est 2022-2028, dans l'objectif de promouvoir l'usage du vélo grâce à la combinaison train+vélo, de développer le cyclotourisme et le sport-santé et d'aider la filière cycle, et également augmenter les capacités d'emport

des vélos dans les trains, équiper les lycées de stationnement dédié, aider la réalisation de véloroutes et voies vertes ou encore implanter des systèmes de location de vélos dans les gares du dispositif Fluo. À cette occasion, la Région a voté un budget de 125 M€ d'ici à fin 2028,

dont notamment 58 M€ pour les infrastructures cyclables, 31 M€ pour accompagner les initiatives des collectivités, 15 M€ pour l'intermodalité, 6 M€ pour le tourisme et 6 M€ pour les lycées. Passer de 3 à 12% pour la part du vélo dans les transports, d'ici à 2028, c'est l'objectif de la Région Grand Est.

Au niveau national, avec une aide de 250 M€, les ministères concernés, dont celui de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, observent au plus près la pratique du vélo en France à partir de la question : « À quelle fréquence utilisez-vous un vélo dans un cadre personnel ou professionnel ? ». Les réponses du public interrogé confirment un tassement, loin de l'engouement de la période Covid, de l'utilisation du vélo.

En bref, en 2023 les Français étaient 43% à ne jamais utiliser le vélo et 3% de plus en 2024. Ils étaient 32% pour une pratique occasionnelle et 2% de moins en 2024. La pratique baisse légèrement pour les utilisateurs réguliers : de 25 à 24% en un an. Dans cet ensemble, le Grand Est est dans la moyenne nationale pour les non pratiquants. Les pourcentages « occasionnels » et « réguliers » sont légèrement inférieurs à ceux du niveau métropolitain.

GÉRARD DELENCLOS

## OFFRE D'ABONNEMENT

- ➔ 52 NUMÉROS DES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

Renseignements au 03 26 08 38 26  
ou [abonnement.pamb@legalnet.org](mailto:abonnement.pamb@legalnet.org)



# Opinions

COMMUNIQUÉ, PAR **DAVID CHATILLON ET MAXIME TOUBART**, COPRÉSIDENTS DU COMITÉ CHAMPAGNE

## La filière Champagne réagit à la taxation de 15% sur les biens importés aux Etats-Unis

Epernay, le 22 août 2025

L'annonce conjointe des États-Unis et de la Commission européenne relative à un nouveau cadre d'accord commercial introduit un droit global de 15 % sur l'ensemble des biens européens importés, incluant les vins et spiritueux.

Si ce cadre apporte une certaine lisibilité aux échanges transatlantiques, cette décision constitue un coup dur pour la filière Champagne. Elle pénalise non seulement les maisons et vigneron exportateurs, mais également leurs partenaires américains - importateurs, distributeurs et détaillants - et, in fine, les consommateurs.

« Les États-Unis représentent un marché essentiel pour le Champagne, notre premier marché à l'export. Avec cette taxe de 15 %, c'est toute la filière, vigneron et maisons de Champagne mais aussi partenaires, qui se

retrouve fragilisée », souligne David Chatillon, coprésident du Comité Champagne\*.

« L'application de cette taxe de 15 % met notre filière sous pression. Il est impératif de continuer à négocier pour trouver des solutions plus favorables et garantir la

**« Les États-Unis représentent un marché essentiel pour le Champagne, notre premier marché à l'export. Avec cette taxe de 15 %, c'est toute la filière, vigneron et maisons de Champagne mais aussi partenaires, qui se retrouve fragilisée. »**

compétitivité de nos vins », déclare Maxime Toubart, coprésident du Comité Champagne.

Comme l'a souligné le commissaire Šefcovic, les discussions restent ouvertes.

Il est essentiel de poursuivre le dialogue pour identifier des solutions susceptibles d'exempter certaines catégories de produits, notamment les vins et spiritueux européens, du droit global de 15 %. La filière vins et spiritueux américaine sera un allié clé dans ces discussions à venir.

Le Comité Champagne en appelle la Commission européenne et les pouvoirs publics français.

\* Le Comité Champagne est l'interprofession de la filière Champagne : le lieu où les Vignerons et Maisons de Champagne défendent leurs intérêts communs et contribuent à l'équilibre

et au rayonnement de l'ensemble de la filière et de son appellation. L'interprofession du Champagne favorise la coopération entre les deux familles professionnelles et représente plus de 16 000 Vignerons et 350 Maisons de Champagne.



### Restons calmes

Il n'aura échappé à personne que le pays ne devrait pas échapper à un serrage de ceinture généralisé pour tenter de remettre les comptes publics à flot.

Pas étonnant alors que la ministre de la Santé et du Travail, Catherine Vautrin, ait annoncé, dans ses grands axes du projet de loi contre la fraude sociale (il est prévu à l'automne), vouloir s'attaquer aux dérivés du transport sanitaire.

Il faut dire que le secteur d'activité semble en totale roue libre depuis plusieurs années. Pour rappel, il a coûté la somme délirante de 6,74 milliards d'euros en 2024 à la Sécurité sociale, un chiffre en hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Une hausse de 2,1 milliards en à peine dix ans ! De quoi s'interroger sur les raisons de cette progression...

Premiers concernés par la réforme de la ministre, les taxis sont vent debout pour protester contre celle-ci. Il faut dire qu'avec un coût de plus de 3 milliards d'euros, les taxis sont à l'origine de près de la moitié des coûts de transports sanitaires et que les transports remboursés représenteraient la moitié du chiffre d'affaires des taxis...

Pourtant les propositions de la ministre n'ont rien de scandaleux : il s'agit de demander aux professionnels du transport de se doter d'un dispositif de géolocalisation et d'un système électronique de facturation intégrée. Une manière de rappeler que la sécurité sociale n'a pas pour vocation de garantir un chiffre d'affaires à certaines professions sans contrepartie. Il s'agit simplement de contrôler la manière dont est dépensé l'argent des Français et de bannir les fraudes qui, bien entendu, ne concernent qu'une minorité de ces transporteurs. Pas de quoi donc, pour la majorité des professionnels consciencieux, se mettre en colère et menacer de bloquer les routes et les raffineries de tout un pays.

BENJAMIN BUSSION

humour

**Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)**

### le regard de Faro.

**USA : DES DROITS DE DOUANES FIXÉS À 15% POUR LE VIN EUROPÉEN**



**EMPLACEMENT DISPONIBLE**

Contactez

**Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)



# Les dates des vendanges 2025

Source : Comité Champagne

## Département de l'AISNE

Crus	Chardonnay		Pinot noir		Meunier		Crus	Chardonnay		Pinot noir		Meunier	
AZY-SUR-MARNE	27/08		25/08		25/08		FOSSOY	29/08		29/08		26/08	
BARZY-SUR-MARNE	27/08		27/08		25/08		GLAND	29/08		29/08		27/08	
BAULNE-EN-BRIE	01/09		29/08		28/08		JAULGONNE	29/08		29/08		26/08	
BEZU-LE-GUERY	30/08		30/08		27/08		LA-CHAPELLE-MONTHODON	01/09		01/09		28/08	
BLESMES	29/08				26/08		MEZY-MOULINS	29/08		29/08		26/08	
BONNEIL	27/08		25/08		25/08		MONTHUREL	30/08		30/08		27/08	
BRASLES	29/08		29/08		26/08		MONTREUIL-AUX-LIONS	30/08		30/08		27/08	
CELLES-LES-CONDE	30/08		30/08		27/08		MONT-SAINT-PERE	29/08		29/08		26/08	
CHARLY-SUR-MARNE	30/08	(4)	30/08	(4)	27/08	(4)	NESLES-LA-MONTAGNE	29/08		27/08		27/08	
CHARTEVES					26/08		NOGENTEL	28/08		26/08		26/08	
CHATEAU-THIERRY	28/08		26/08		26/08		NOGENT-L'ARTAUD					27/08	
CHEZY-SUR-MARNE	27/08		25/08		25/08		PASSY-SUR-MARNE	27/08		27/08		25/08	
CHIERRY	29/08		29/08		26/08		PAVANT	30/08		30/08		27/08	
CONNIGIS	30/08		30/08		27/08		REUILLY-SAUVIGNY			29/08		26/08	
COURTEMONT-VARENNES	29/08		29/08		26/08		ROMENY-SUR-MARNE	30/08		30/08		27/08	
CREZANCY	29/08		29/08		26/08		SAINT-AGNAN	01/09		01/09		28/08	
CROUTTES-SUR-MARNE	30/08		30/08		27/08		SAULCHERY	30/08		30/08		27/08	
DOMPTIN	30/08		30/08		28/08		TRELOU-SUR-MARNE	29/08		27/08		27/08	
ESSOMES-SUR-MARNE	29/08		27/08		27/08		VILLIERS-SAINT-DENIS	30/08		30/08		27/08	
ETAMPES-SUR-MARNE	29/08		27/08		27/08								

## Département de l'AUBE

Crus	Chardonnay		Pinot noir		Meunier		Crus	Chardonnay		Pinot noir		Meunier	
AILLEVILLE	25/08		22/08		22/08		FONTETTE	25/08		23/08		23/08	
ARCONVILLE	27/08		25/08		25/08		FRAVAUX	22/08		22/08		22/08	
ARGANCON	24/08		22/08		22/08		GYE-SUR-SEINE	25/08		23/08		23/08	
ARRENTIERES	22/08		22/08		22/08		JAUCOURT	22/08		22/08		22/08	
ARSONVAL	22/08		22/08		22/08		LANDREVILLE	20/08		20/08		20/08	
AVIREY-LINGEY	25/08		22/08		22/08		LES-RICEYS	25/08		22/08		22/08	
BAGNEUX-LA-FOSSE	25/08	(4)	23/08	(4)	23/08	(4)	LIGNOL-LE-CHATEAU	25/08		25/08		25/08	
BALNOT-SUR-LAIGNES	23/08		20/08		20/08		LOCHES-SUR-OURCE	22/08		22/08		22/08	
BAROVILLE	27/08		25/08		25/08		MERREY-SUR-ARCE	20/08		20/08		20/08	
BAR-SUR-AUBE	22/08		22/08		22/08		MEURVILLE	25/08		25/08		25/08	
BAR-SUR-SEINE	22/08		22/08		22/08		MONTGUEUX	19/08		19/08		19/08	
BERGERES	25/08		25/08		25/08		MONTIER-EN-L'ISLE	22/08		22/08		22/08	
BERTIGNOLLES	25/08		23/08		23/08		MUSSY-SUR-SEINE	25/08		23/08			
BLIGNY	23/08		23/08		23/08		NEUVILLE-SUR-SEINE	21/08		21/08		21/08	
BRAGELOGNE-BEAUVOIR	25/08	(4)	23/08	(4)	23/08	(4)	NOE-LES-MALLETS	25/08		23/08		23/08	
BUXEUIL	20/08		20/08		20/08		PLAINES-SAINT-LANGE	25/08		23/08			
BUXIERES-SUR-ARCE	25/08		23/08		23/08		POLISOT	20/08		20/08		20/08	
CELLES-SUR-OURCE	20/08		20/08		20/08		POLISY	20/08		20/08		23/08	
CHACENAY	25/08		23/08				PROVERVILLE	22/08		22/08		22/08	
CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	26/08		22/08		22/08		ROUVRES-LES-VIGNES	25/08		25/08		25/08	
CHANNES	23/08		23/08		23/08		SAINT-USAGE	25/08		23/08			
CHERVEY	25/08		23/08		23/08		SAULCY	25/08		25/08		23/08	
COLOMBE-LA-FOSSE	25/08		25/08		23/08		SPOY	25/08		25/08		25/08	
COLOMBE-LE-SEC	25/08		25/08		25/08		TRANNES	25/08		22/08		22/08	
COURTERON	25/08		23/08		23/08		URVILLE	25/08		25/08		25/08	
COUVIGNON	25/08		25/08		25/08		VERPILLIERES-SUR-OURCE	25/08		23/08		23/08	
CUNFIN	25/08		25/08		25/08		VILLENAUXE-LA-GRANDE	21/08		21/08		21/08	
DOLANCOURT	24/08		22/08				VILLE-SUR-ARCE	23/08		23/08		23/08	



CHIGNY-LES-ROSES	25/08		25/08		23/08		SAINT-AMAND-SUR-FION	27/08				
CHOUILLY	25/08	(4)	25/08	(4)	25/08	(4)	SAINTE-GEMME	01/09		30/08		28/08
COIZARD-JOCHES	25/08		27/08		25/08		SAINT-GILLES			25/08		25/08
CONGY	25/08		25/08		25/08		SAINT-LUMIER-EN-CHAMPAGNE	23/08		23/08		
CORMICY	27/08		27/08		27/08		SAINT-MARTIN-D'ABLOIS	31/08		31/08		28/08
CORMONTREUIL	25/08		23/08				SAINT-THIERRY	27/08		25/08		25/08
CORMOYEUX	27/08		27/08		27/08		SARCY	28/08		28/08		28/08
COULOMMES-LA-MONTAGNE	01/09		01/09		29/08		SAUDOY	25/08		25/08		25/08
COURCELLES-SAPICOURT	04/09		04/09		29/08		SAVIGNY-SUR-ARDRES	27/08		27/08		25/08
COURJEONNET	25/08		25/08		25/08		SELLES	26/08				26/08
COURMAS	01/09		01/09		31/08		SERMIERS	27/08		25/08		25/08
COURTAGNON	25/08		25/08		25/08		SERZY-ET-PRIN	25/08		25/08		25/08
COURTHIEZY	30/08		28/08		28/08		SEZANNE	25/08		25/08		25/08
COURVILLE	28/08		25/08		25/08		SILLERY	25/08		25/08		25/08
COUVROT	22/08		23/08		23/08		SOULIERES	30/08		30/08		27/08
CRAMANT	26/08	(4)			26/08	(4)	STE-EUPHRAISE-ET-CLAIRIZET	01/09		01/09		30/08
CRUGNY	27/08		25/08		25/08		TAISSY	25/08		23/08		23/08
CUCHERY	01/09		01/09		29/08		TALUS-SAINT-PRIX	29/08		28/08		26/08
CUIS	30/08	(4)	30/08	(4)	30/08	(4)	TAUXIERES-MUTRY	25/08		25/08		25/08
CUISLES	03/09		29/08		29/08		THIL	26/08		22/08		22/08
CUMIERES	23/08		23/08		23/08		TOURS-SUR-MARNE	23/08		23/08		23/08
DAMERY	25/08	(4)	25/08	(4)	25/08	(4)	TRAMERY	25/08		25/08		25/08
DIZY	26/08		26/08		26/08		TREPAIL	23/08		23/08		23/08
DORMANS SOILLY	30/08	(1)	29/08	(1)	28/08	(1)	TRESLON	25/08		25/08		25/08
ECUEIL	27/08		25/08		25/08		TRIGNY	27/08		27/08		27/08
EPERNAY	26/08		26/08		25/08		TROIS-PUITS	25/08		24/08		23/08
ETOGES	25/08		25/08		25/08		TROISSY	01/09		29/08		29/08
ETRECHY	01/09						UNCHAIR	25/08		25/08		25/08
FAVEROLLES-ET-COEMY	25/08		25/08		25/08		VAL-DES-MARAIS	28/08		28/08		28/08
FEREBRIANGES	27/08		26/08		26/08		VAL-DE-VIERE	23/08		23/08		23/08
FESTIGNY	01/09		01/09		29/08		VANAULT-LE-CHATEL	26/08		26/08		
FLEURY-LA-RIVIERE	27/08		27/08		25/08		VANDEUIL	25/08		25/08		25/08
FONTAINE-DENIS-NUISY	25/08		25/08		25/08		VANDIERES	28/08		28/08		25/08
FONTAINE-SUR-AY	26/08		26/08		26/08		VAUCIENNES	27/08		27/08		25/08
GERMAINE	04/09		04/09		04/09		VAUDEMANGE	23/08		23/08		
GERMIGNY	04/09		04/09		29/08		VAVRAY-LE-GRAND	23/08		23/08		
GIVRY-LES-LOISY	25/08		27/08		25/08		VAVRAY-LE-PETIT	23/08		23/08		
GLANNES	25/08		25/08				VENTEUIL	27/08		27/08		25/08
GRAUVES	29/08	(4)	02/09	(4)	29/08	(4)	VERNEUIL	27/08		27/08		25/08
GUEUX	01/09		01/09		28/08		VERT-TOULON	25/08		28/08		23/08
HAUTVILLERS	25/08	(4)	25/08	(4)	25/08	(4)	VERTUS	26/08	(4)	26/08	(4)	26/08 (4)
HERMONVILLE	27/08		27/08		27/08		VERZENAY	25/08		25/08		25/08
HOURGES	29/08		29/08		28/08		VERZY	25/08		25/08		25/08
IGNY-COMBLIZY	03/09		01/09		01/09		VILLEDOMMANGE	25/08		25/08		25/08
JANVRY	04/09		04/09		29/08		VILLE-EN-TARDENOIS	01/09				29/08
JONCHERY-SUR-VESLE			04/09		29/08		VILLENEUVE-RENNEVILLE	29/08	(4)	29/08	(4)	
JONQUERY	29/08		26/08		26/08		VILLERS-ALLERAND	25/08		25/08		23/08
JOUY-LES-REIMS	28/08		26/08		25/08		VILLERS-AUX-NOEUDS	25/08		22/08		22/08
LA-CELLE-SOUS-CHANTEMERLE	23/08		25/08		25/08		VILLERS-FRANQUEUX	26/08		22/08		22/08
LAGERY	25/08		25/08		25/08		VILLERS-MARMERY	22/08		22/08		
LA-NEUVILLE-AUX-LARRIS	01/09		01/09		29/08		VILLERS-SOUS-CHATILLON	30/08		27/08		27/08
LA-VILLE-SOUS-ORBAIS					29/08		VILLEVENARD	25/08		27/08		25/08
LE-BREUIL	01/09		01/09		29/08		VINAY	28/08		26/08		25/08
LE-MESNIL-SUR-OGER	26/08	(4)	26/08	(4)			VINCELLES	27/08		27/08		25/08
LES-MESNEUX	25/08		25/08		25/08		VINDEY	25/08		25/08		25/08
LEUVRIGNY	30/08		30/08		28/08		VITRY-EN-PERTHOIS	22/08		21/08		21/08
LHERY	25/08		25/08		25/08		VOIPREUX	29/08		29/08		29/08
LISSE-EN-CHAMPAGNE	26/08		23/08				VRIGNY	01/09		01/09		28/08
LOISY-EN-BRIE	25/08		27/08		25/08							

## Département de la SEINE-ET-MARNE

Crus	Chardonnay	Pinot noir	Meunier	Crus	Chardonnay	Pinot noir	Meunier
CITRY-SUR-MARNE	30/08	30/08	27/08	SAACY-SUR-MARNE	30/08	30/08	27/08
NANTEUIL-SUR-MARNE	30/08	30/08	27/08				

(1) Ainsi que TRY, VASSY, VASSIEUX et CHAVENAY

(2) Ainsi que CERSEUIL et PORT-A-BINSON

(3) MONTIGNY-SOUS-CHATILLON

(4) Voir zonage communal

Source : Comité Champagne



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### ANNONCES LÉGALES

03 26 40 21 31  
[annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)

### RELATIONS CLIENTS

03 26 08 38 30  
[relationclient.pamb@legalnet.org](mailto:relationclient.pamb@legalnet.org)

### COMPTABILITÉ

03 26 08 38 27  
[compta.pamb@legalnet.org](mailto:compta.pamb@legalnet.org)



POUR PLUS  
DE  
RAPIDITÉ,

Envoyez-nous  
vos annonces  
par mail



[annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)



## Vente aux enchères



SCP FWF ASSOCIES

Avocat  
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX  
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

Maître Jacques LEGAY

Avocat postulant  
29 rue Léon Bourgeois - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Tél. : 03.26.68.43.65

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, mandataire judiciaire, dont le siège social est 34 rue des Moulins 51100 REIMS,

Ayant pour Avocat constitué Maître Jacques LEGAY, Avocat au barreau des CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant 29 rue Léon Bourgeois - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

**Commune de SAINT-BON (Marne)**

Un terrain nu partiellement constructible, sis 19 Rue de la Grosse Haie.  
Cadastré section B n°749 d'une contenance de 9 ares 72 centiares.  
Le bien est inoccupé

**le Mardi 7 Octobre 2025 à 10 heures**

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, séant 2 quai Eugène Perrier de ladite ville.

**MISE A PRIX : 10.000 € (DIX MILLE EUROS)**

VISITE : le Mardi 23 Septembre 2025 à 14 heures

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;

- Au cabinet de Maître Jacques LEGAY, 29 rue Léon Bourgeois, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE - 03.26.68.43.65

- Au Cabinet de la SCP FWF Associés, 2 Place Royale 51100 REIMS - 03.26.36.12.35  
M2508952

Signé : Jacques LEGAY.



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication :** François HENRION

**Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

**Votre solution  
100 % DIGITALE  
pour DÉPOSER vos  
ANNONCES LÉGALES**



Rendez-vous sur  
**[annonces.matot-braine.fr](http://annonces.matot-braine.fr)**

ANNONCES LÉGALES

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

### Procédure adaptée

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

##### Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE - SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121 - 1, 1° du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'oeuvre pour l'actualisation architecturale et fonctionnelle, mise aux normes accessibilité et sécurité de la Maison des Sports de SÉZANNE.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci - dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE - SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 10 octobre 2025 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E - mail: greffe.ta - chalons - en - champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E - mail: greffe.ta - chalons - en - champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE - SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél. : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mercredi 13 août 2025.  
M2508959

**Votre solution  
100 % DIGITALE  
pour DÉPOSER vos  
ANNONCES LÉGALES**



Rendez-vous sur  
**annonces.matot-braine.fr**

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,  
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT  
OU PAR CARTE BANCAIRE,  
DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE  
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

**vous offre des services permanents**

→ La publication de vos  
ventes aux enchères\*

\*Annonce légale, annonce sommaire,  
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos  
annonces légales  
partout en France

**03 26 40 21 31 - [annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)**

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS  
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS

## CANY/O'TEMPO

## Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jean SOMBORN, Notaire à AVENAY-VAL-D'OR (Marne), 26, rue du Lieutenant de Vaisseau Paris, le 22 juillet 2025, enregistré à la recette des impôts de MARNE, dossier 2025 00033644 référence 51054P04 2025 N02290, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Didier Gabriel Patrick CANY, époux de Madame Sylvie annick VARE, demeurant à CHANIERES (17610), 1 place Saint-Pierre,

Monsieur Patrick Rémi André CANY, époux de Madame Isabelle Marie PIERRY, demeurant à PIERRY (51530), 49 rue Jean Jaurès,

A : La Société dénommée O'TEMPO, dont le siège est à PIERRY (51530), 40 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 988010294 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CAFE sis à PIERRY (51530), 40 rue du Général de Gaulle, connu sous le nom commercial CAFE DU MIDI.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTESIX MILLE € (36.000,00 €), s'appliquant à hauteur de TRENTE QUATRE MILLE € (34.000,00 €) pour les éléments incorporels et DEUX MILLE € (2.000,00 €) pour le matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Etude de Maître Laetitia CONREURHERRMANN, Notaire à AVENAY-VAL-D'OR (51160), 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2509019



55 avenue du Général de Gaulle  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

## A.L.S.S./AMBI

## Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS-EN-CHAMPAGNE le 17 juillet, enregistré le 19 août 2025 dossier 2025 36151 numéro 2025 N2520 a été cédé par la société à responsabilité limitée dénommée A.L.S.S., dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) Centre commercial Croix Dampierre, immatriculée sous le n° 511707341 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

A : la société à responsabilité limitée dénommée AMBI, dont le siège est à SAINT-MEMMIE (51470), 14 avenue le Corbusier, identifiée au SIREN sous le numéro 945308633 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de « boulangerie, pâtisserie, confiserie, glace » exploité à SAINT MEMMIE (51470), 14 avenue le Corbusier, ZUP les Corvées et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n°511 707 341 00026.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGTS MILLE € (80.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE € (60.000,00 €) et au matériel pour VINGT MILLE € (20 000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Me Tanguy MOBUCHON. M2509044

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## LULLI CARE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/08/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LULLI CARE  
Objet social : La prestation de services de bien-être, notamment les massages crâniens et soins de type spa ; • La vente de produits liés aux soins, au bien-être, à l'hygiène corporelle et à la détente ; • La vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter ; • Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, • La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : 15 rue de Savoie, 51100 REIMS  
Capital : 5 000 €  
Durée : 75 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M<sup>me</sup> KANENGIESER Marine  
15 rue de Savoie 51100 REIMS  
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Soumise à agrément  
M2508956

## «PJHB NOTAIRES REIMS»

Par actes du 12 février et 23 juillet 2025, il a été constitué une Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «PJHB NOTAIRES REIMS», SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 28 cours Jean-Baptiste Langlet. OBJET SOCIAL : « La société a pour objet l'exercice de la profession de notaire : L'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire ; elle ne peut accomplir les actes de la profession de notaire que par l'intermédiaire de ceux parmi ses membres ayant qualité pour l'exercer ; pour cela la Société peut être titulaire d'un ou de plusieurs Offices.

L'acquisition ou la prise à bail de tous immeubles ou droits immobiliers nécessaires ou même simplement utiles à l'exercice par ses membres de leurs fonctions de notaires ;

La détention et la gestion de participations, directes ou indirectes, au sein d'autres sociétés (autres que les sociétés en nom collectif ou les sociétés en commandite simple) ou de groupements d'intérêts économiques, dès lors que ces sociétés ou groupements présentent un lien avec l'activité notariale ;

Le cas échéant, la dispense de formations ;

L'assistance de toute autre société PJHB détentrice d'un office notarial ;  
Et, plus généralement, toutes opérations civiles, mobilières et immobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et de nature à favoriser sa réalisation, son extension ou son développement.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.  
CAPITAL : 10.000 €. PRESIDENT : M<sup>me</sup> Maude Karine Patricia PLOMTEUX. Nomination de Me Maude PLOMTEUX en qualité de notaire associée, par arrêté du 6 août 2025 rendu par le Garde des Sceaux.

CESSION DE PARTS : Soumise à agrément.  
M2508968



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## SCI FNGI

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 67 rue Chanzy  
51800 STE MENEHOULD

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINTE MENEHOULD du 18/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI FNGI.

SIÈGE SOCIAL : 67 rue Chanzy - 51800 STE MENEHOULD.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Monsieur Florian GONCALVES, demeurant 10 cité de la sommière - 01500 AMBERIEU EN BUGEY ; Monsieur Nino IMPERIALE LAMBINET, demeurant 31 Avenue du Président Roosevelt - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : La gérance.

M2509001

MODIFICATION  
DE STATUTS

FCN Epernay  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

## LATITUDE

SARL au capital de 8.000 Euros  
36 rue Dom Pérignon  
51160 HAUTVILLERS  
R.C.S. Reims 503 180 267

Aux termes d'une délibération en date du 9 juillet 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Dominique VALADE de ses fonctions de co-gérante à compter rétroactivement du 31 mai 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de M<sup>me</sup> Dominique VALADE a été supprimée.  
Pour avis : La Gérance.

M2507767

## RELATION CLIENTS

DURVILLE Flora

03.26.08.38.29

relationclient.pamb@legalnet.org

**SB HOLDING**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 13 890 euros porté à 14770 euros  
Siège social : 39 avenue Hoche 51100 REIMS  
814 909 917 RCS REIMS

## Augmentation de capital

Aux termes :  
- du procès-verbal de l'Assemblée Générale mixte en date du 20 juin 2025,  
- du certificat délivré le 20 juin 2025 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,  
le capital social a été augmenté d'un montant de 880 euros par émission de 88 actions nouvelles de numéraire, et porté de 13 890 euros à 14 770 euros.  
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La Présidente

M2508892



## PL INGENIERIE

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 11 ALLEE DE CHAMPAGNE  
51390 JOUY LES REIMS  
RCS de REIMS n°981 504 889

## Transfert de siège

En date du 08/08/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 1 RUE DES MARMOUZETS, 51100 REIMS à compter du 01/06/2025.  
Mention : RCS de REIMS

L'associé unique

M2508919

## LE MILLENAIRE

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros  
Siège social : 4 & 6 rue de Bertin, 51100 REIMS  
339 671 448 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 28 juillet 2025, il résulte que :  
- les mandats de Monsieur Laurent PATE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CABINET Laurent PATE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

La Présidente

M2508949



## SÉCURITÉ GÉOLOCALISATION MAINTENANCE

SARL au capital de 6 000 €  
Siège social :  
9 RUE SERGE DE GREGORI  
51400 MOURMELON LE GRAND  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°534 449 046

## Avis de modification

L'AGO du 30/06/2025 a décidé à compter du 30/06/2025 de nommer en qualité de gérant M. GUYOT Philip, demeurant 15 rue des vignes 51400 MOURMELON LE PETIT en remplacement de M<sup>me</sup> MOREL Stéphanie, gérante, pour cause de démission.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Les associés

M2508965



AVOCATS ASSOCIES

## EARL DU COULOMMIER

EARL au capital de 141.315 Euros  
Siège social :  
1 rue du Moulin - 51600 AUBERIVE  
RCS de Reims n°326 160 611

## Avis de transformation

En date du 12/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 12/08/2025 de transformer la société en SCEA sans la création d'un être moral nouveau.

GÉRANCE : M. LORIN Brice 1 rue du Moulin - 51600 AUBERIVE.

La dénomination de la société est devenue «SCEA DU COULOMMIER», son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
M2508972



AVOCATS ASSOCIES

## SCI ROGER GUY

SCI au capital de 152 449,01 Euros  
Siège social : 93 A, rue Gambetta  
51100 REIMS  
RCS de Reims n°337 822 761

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 25/07/2025 a décidé à compter du 25/07/2025 de :

- de nommer en qualité de gérant M. GUY François, demeurant 7 boulevard de la Paix 51100 REIMS en remplacement de M. GUY Jean-Pierre, pour cause de démission.

- transférer le siège social de la société au 31 bis rue du Val Clair, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.

M2508974



## KCMH

Société par actions simplifiée au capital de 42.000 € porté à 45.100 €  
Siège social : 18 rue Nicolas Appert - ZI du Moulin de l'Ecaille - 51430 TINQUEUX  
533 335 410 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 14 août 2025 :

1. Et du certificat de dépôt des fonds établi le 13 août 2025 par la banque Société Générale, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 3.100 € par émission de 31 actions nouvelles de numéraire, et porté de 42.000 € à 45.100 €. Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

2. L'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 18 rue Nicolas Appert - ZI DU MOULIN DE L'ECAILLE - 51430 TINQUEUX au 12 rue du Val Clair 51100 REIMS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - Le Président

M2508985

## SCM DES DOCTEURS LINGAT CHARLOT WARGNIER DEZ COHEN

SCM au capital de 2 000 €  
Siège social :  
22 rue du Moutier - 51390 GUEUX  
483 013 454 RCS REIMS

En date du 01.08.2025, l'AGE a décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale par SCM CABINET MÉDICAL DE GUEUX, et de modifier l'article 2 des statuts.

- de réaliser une augmentation du capital social de 400 € par apports en numéraire, le portant ainsi à 2 400 €, et de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

- de nommer en qualité de cogérante pour une durée illimitée, à compter du même jour, Madame Iris LACROIX, demeurant 9, impasse du Moulin à Vent 51390 GUEUX.

M2508993



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## VRD PARTENAIRE

Dans l'annonce n° M2508897 parue le 11/08/2025 il fallait lire : «Aux termes d'une décision en date du 7 août 2025, l'Associé unique a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du même jour et pour une durée illimitée, Monsieur Stéphane LANTHIER, demeurant 33, avenue Madame Eugène Roederer 51390 GUEUX, en remplacement de Monsieur Sébastien MARECHAL, gérant démissionnaire.»

M2508996



AVOCATS ASSOCIES

## UNFLUENS

Société civile au capital de 170.000 Euros  
Siège social : 44 rue Gambetta  
51100 REIMS  
R.C.S. de Reims n°919 729 111

## Avis de modifications

L'AGE du 13/08/2025 a décidé à compter du 13/08/2025 de :

- diminuer le capital social de 83.310 € par rachat en vue d'annulation de parts en le portant de 170.000 € à 86.690 €, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ;  
- de rendre effective la démission de M. CHILTZ Jean-Pierre aux fonctions de co-gérant.

Par décisions de l'associé unique du 18/08/2025 ; il a été décidé de transférer le siège social de la société au 85 rue Coquebert - 51100 REIMS, à compter du 18/08/2025.

Modifications au R.C.S. de REIMS. M2509017

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**SARL BAZAR  
DES PYRAMIDES  
DES DELICES**

au capital de 300 Euros  
3 Place Pierre de Fermat  
51100 REIMS  
RCS Reims 948 304 688

Suivant décision de l'associé unique au 15/08/2025 :

La dénomination sociale devient SALON DE THÉ EL KANZ.

L'objet social est modifié comme suit : Boulangerie - Pâtisserie - Salon de thé.

Suppression de l'activité de transfert d'argent.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Reims.  
M2509002



**AVOCATS  
ASSOCIES**

**2JPBC**

SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 21 rue du Tambour  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°814 569 646

**Avis de modification**

En date du 13/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 13/08/2025 de rendre effective la démission de M. CHILTZ Jean-Philippe aux fonctions de co-gérant.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2509003

**SAINT BRICE  
COIFFURE**

Société à Responsabilité Limitée à associé unique  
Au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
Boulevard des Tondeurs  
Centre Commercial LECLERC  
La Croix Maurennienne  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
853 506 749 RCS REIMS

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 juillet 2025, Madame Amandine GILLE, demeurant à MAREUIL SUR AY (51160), 5 rue d'AY, a été nommée gérante en remplacement de Monsieur Laurent BARTHELEMY, gérant démissionnaire, et ce à compter du 31 juillet 2025.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de REIMS.

Pour avis, la gérance.

M2509038

**SARL ATELIERS  
C.ECO.BOIS**

Au capital social de 8.000 Euros  
Siège social :  
30 route de Vouziers  
51490 PONTFAVERGER  
R.C.S. de Reims n° 520 213 620

**Avis cession de parts  
sociales**

Selon acte sous seing privé en date du 15/08/2025, M<sup>me</sup> Marie-Thérèse LERAY, demeurant à 44410 ASSERAC a cédé à : M. Franck LERAY, demeurant à 51490 SELLES, 63B route départementale 20, ses 2 parts du capital social.

Aux termes du procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/08/2025 les statuts de la SARL ATELIERS C.ECO.BOIS ont été modifiés en conséquence à la date de la cession. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2509041

**CAISSE  
REGIONALE DE  
CREDIT AGRICOLE  
MUTUEL DU NORD  
EST**

Société coopérative à capital variable  
Siège social :  
25 rue Libergier - 51100 REIMS  
SIREN 394 157 085 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2025, l'assemblée générale mixte de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est a nommé en qualité d'administrateurs au sein du Conseil d'administration :

- Monsieur Christophe PIGNOLET, en remplacement de Madame Brigitte PILARD (dont le mandat est arrivé à son terme en raison de l'atteinte de la limite d'âge, conformément à l'article 15.2 des statuts) ;

- Madame Christelle LAURENT, en remplacement de Monsieur Paul POQUET (à la suite de la démission de ce dernier de son mandat d'administrateur, constatée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 03 février 2025).

Le Conseil d'administration du 31 mars 2025, a nommé :

- Messieurs Laurent MANGEART et Thierry JOBERTY, en qualité de vice-présidents du Conseil d'administration de la Caisse régionale, en remplacement de Messieurs Paul POQUET et Benoît MARX.

Le Conseil d'Administration.  
M2509052

**CSGV  
TRANSPORTS**

SARL au capital de 100.000 Euros  
Siège social : Allées de Cumières  
51200 EPERNAY  
825 389 422 R.C.S. Reims

Suite aux délibérations de l'AGO du 23 juin 2025, Monsieur Bastien JACQUES demeurant rue de Montperthuis à Baye (51) a été nommé en qualité de gérant pour une durée d'un exercice social à compter du 23 juin 2025 en remplacement de Monsieur Jean-Louis Saucet.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Reims

Pour avis : La gérance.

M2509023

**DISSOLUTION  
DE SOCIETE****BAGUELIN  
PRESTATAIRES  
VITICOLES**

SARL au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 14 rue Jean Moulin  
51530 CUIS  
804 091 965 R.C.S. Reims

En date du 16/06/2025, l'associé unique a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/06/2025. Il a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BAGUELIN Charles, demeurant 14 rue Jean Moulin 51530 CUIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Reims.

M2508912

**ALTER IMMO**

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social :  
6 allée Eric et Margaret Schuppel  
51430 TINQUEUX  
RCS de REIMS n°984 176 578

**Avis de dissolution**

En date du 31/05/2025, l'associé unique a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> PAIVA Julie, demeurant 6 allée Eric et Margaret Schuppel 51430 TINQUEUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508986

**CML**

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 9 rue des poinconniers  
51160 AY CHAMPAGNE  
RCS de REIMS n°814 488 250

**Avis de dissolution**

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a approuvé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> DERVAUX CHRISTELLE, demeurant 9 rue des poinconniers 51160 AY CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508991

**P2M - PATRICK  
MUNIER  
MANAGEMENT**

SASU au capital de 2.500 Euros  
Siège social :  
10 rue Bel Air - 51160 CHAMPILLON  
919 626 713 R.C.S. Reims

Par décision de l'associé unique du 24/07/2025, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 30/07/2025, de nommer en qualité de liquidateur Monsieur Patrick MUNIER, demeurant 10 rue Bel Air - 51160 CHAMPILLON, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Modification au R.C.S. de REIMS.  
M2509021

**CLOTURE****DE LIQUIDATION****AMESA**

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
MONTMIRAIL 51210 - 21 rue Roussât  
Siège de liquidation :  
21 Rue Roussât - 51210 MONTMIRAIL  
797 582 046 RCS Reims

**Avis de clôture de  
liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Arnaud BOURDON, demeurant 21 Rue Roussât - 51210 MONTMIRAIL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508840

**FCN Sézanne**

33 rue Aristide Briand  
BP 64 - 51120 SEZANNE  
Tél. : 03.26.80.53.30

**L'ATELIER HBC**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 500 Euros  
Siège social : 1 rue du Faubourg de Paris 51210 MONTMIRAIL  
Siège de liquidation : 1 rue du Faubourg de Paris 51210 MONTMIRAIL  
789 244 175 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 18 août 2025 à MONTMIRAIL, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anaïs LAURENT, demeurant . et M<sup>me</sup> BOY 22 rue Molotée 51210 MONTMIRAIL de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2508875

**LA CANTINE  
DORMANS**

EURL au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 8 rue du Général Leclerc  
51700 DORMANS  
RCS de REIMS n°949 202 840

**AVIS DE LIQUIDATION**

En date du 12/08/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> CANDAN Meltem de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2508948

**SCEA «RV»**

Société en liquidation  
Capital social : 8.397,24 Euros  
Siège social :  
4 Rue de Paris - 51400 PROSNES  
RCS Reims 384 373 080

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Thibault GILLET, demeurant 2 Rue des Remparts - 51400 BACONNES, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508999

**SARL****«LEJEUNE-JUPIN»**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Capital social : 5.000 Euros  
Siège social : 12 rue d'Avenay -  
Tauxières Mutry  
51150 VAL DE LIVRE  
R.C.S. Reims 851 334 953

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/10/2024, les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus à la liquidatrice, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La Liquidatrice.

M2509012

**CHANGEMENT DE****REGIME MATRIMONIAL**

Département Droit des Affaires  
15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

**EPOUX VASSEUR****Avis d'aménagement de  
régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Audrey GARDEBLED-BAUCHET, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 8 août 2025, Monsieur Roland Bernard Claude VASSEUR, né à VERZENAY (51360) le 26 octobre 1951 et Madame Brigitte Danièle Josette BOUCHEZ, son épouse, née à WEZ commune de VAL DE VESLE (51360) le 24 mars 1959, demeurant ensemble à VAL DE VESLE (51360), 5 rue des Ormissets mariés à la mairie de VAL DE VESLE (51360) le 30 avril 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont aménagé leur régime matrimonial par l'ajout d'une clause d'attribution intégrale de la communauté avec reprise des apports en cas de divorce.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Audrey GARDEBLED-BAUCHET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention,  
Me Audrey GARDEBLED-  
BAUCHET,  
Notaire.

M2509061



**OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT**  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

**ÉPOUX ADNET/  
FAYET**

Suivant acte reçu par Maître Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, Marne, le 21 juin 2024, Monsieur Xavier, Ghislain ADNET, agriculteur, et Madame Marie-Christine, Elisabeth FAYET, agricultrice, demeurant ensemble à BOULEUSE (51170), 3 rue du Lavoir, mariés à la mairie de BOULEUSE, Marne, le 27 avril 1984, initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants de Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Hubert, alors notaire à GUEUX, Marne, le 25 avril 1984, ont décidé de changer leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à la SCP PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT, Office Notarial à GUEUX, Marne, 23 avenue de Reims, où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Me Geoffroy CROZAT, notaire.

M2509067

**POURSUITE D'ACTIVITE**

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**MANTELLINI**

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 24 Route Nationale  
51150 ATHIS  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°820 511 392

**Avis de poursuite  
d'activité**

En date du 30/06/2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La Présidente

M2507627

**ANNONCES LÉGALES**

**NIOT Angélique  
DOTTI Virginie  
COLLET Chloé**

**TYSSANDIER Julie**  
**03.26.40.21.31**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER  
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS  
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## AVIS ADMINISTRATIF

## Communauté urbaine du Grand Reims

## Avis d'enquête publique

## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de PEVY

Par arrêté n°CUGR-DUPAAFAV-2025-002, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de PEVY.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 32 jours :  
DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 (OUVERTURE A 16H00)  
AU SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 (CLOTURE A 13H30).

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de PEVY porte sur les objectifs suivants :

Sur l'axe économique :  
- Poursuivre le développement économique de la commune afin de maintenir son dynamisme et de donner accès à une offre d'emploi constante et diversifiée.

Sur l'axe social :  
- Organiser le développement démographique dans le cadre d'une bonne intégration des populations ;  
- Dimensionner les zones constructibles et le potentiel de logements en cohérence avec des perspectives d'accueil ;

- Organiser le développement urbain dans un souci de limitation de la consommation des espaces et du maintien des terres agricoles et naturelles.

Sur l'axe environnemental et paysager :  
- Protéger les sites présentant un intérêt écologique fort ;  
- Permettre une urbanisation dans le respect des dynamiques écologiques, des continuités en matière de biodiversité.

Les évolutions envisagées sont notamment les suivantes :  
- Permettre l'extension des zones d'activités ;  
- Préserver le cadre de vie des habitants, garantir l'attractivité des espaces publics ;  
- Poursuivre le développement de maillages ;  
- Inclure dans le périmètre les dents creuses.

Madame Ingrid LENGELLE, Professeur des écoles, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit, les mardis de 18h00 à 19h00 et les vendredis de 11h30 à 12h30.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de PEVY et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 10 septembre 2025 de 16h00 à 19h00 ;  
- Le samedi 27 septembre 2025 de 10h30 à 13h30 ;  
- Le samedi 11 octobre 2025 de 10h30 à 13h30.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de PEVY et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2508945

## AVIS DIVERS

## Plurial Novilia AL Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
71 rue de Louvois T2 au 1ER étage sans ascenseur 47,82 m² Carrez - lot 3 - Parking ext et cave - DPE : D 73 000 € - réf : ER.00787

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509020

## Plurial Novilia AL Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
71 rue de Louvois T2 au 2° étage sans ascenseur 46,70 m² Carrez - lot 5 - Parking ext et cave - DPE : D 73 000 € - réf : ER.00789

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509022

## Plurial Novilia AL Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
71 rue de Louvois T2 au 1ER étage sans ascenseur 47,82 m² Carrez - lot 3 - Parking ext et cave - DPE : D 78 000 € - réf : ER.00787

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509064

## Plurial Novilia AL Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
71 rue de Louvois T2 au 2° étage sans ascenseur 46,70 m² Carrez - lot 5 - Parking ext et cave - DPE : D 78 000 € - réf : ER.00789

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2509065

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

## Jugement du 07 août 2025

**SARL ENTREPRISE BAILLEUX**, route de Vitry en Perthois Zone Artisanale le Bois Legras, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 305 833 501. Entreprise générale de peinture, ravalements, vitrerie, décoration, tentures et papiers peints, revêtements de sols, plâtrerie, carrelage, droguerie. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2508975

## Jugement du 07 août 2025

**MARTINCIC (nom d'usage (E)) Jean Claude**, 11 rue Chantourelle, 51290 Landricourt, RCS Châlons-en-Champagne 411 914 286. Maçonnerie carrelage. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme nomination mandataire Ad Hoc me Torrano. M2508978

**SAS CHAMPENOISE DE TRAITEMENTS DE SURFACES (C.T.S.)**, route de Vitry en Perthois, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 319 558 441. Exploitation d'une entreprise générale de travaux de peinture, de ravalement, d'isolation extérieure, d'aménagement de cloisons, de vitrerie et de revêtements de sols; Les traitements de surfaces sur tous métaux, la protection de toutes pièces métalliques ou autres, par Grenailage, métallisation ou peinture, de manière générale tous travaux de peinture. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2508976

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

## Jugement du 07 août 2025

**CAHOUR (nom d'usage DELANDRE (E)) Katia**, 17 rue Bénard, 51250 Sermaize les Bains, RCS Châlons-en-Champagne 480 226 760. Non précisée. Jugement en date du 7 août 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 7 février 2024. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508977

**SARL SPARKLES (en liquidation)**, 3 rue de l'Ecole, 51130 Villeneuve-Renneville-Chevigny, RCS Châlons-en-Champagne 880 440 664. La conception et la réalisation d'outils de communication, création d'événements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508979

**SARL GENKO AGENCY**, 40 rue du Mont Tierçon, 51600 Sommepey-Tahure, RCS Châlons-en-Champagne 937 993 087. - Toute activité d'agence de communication, conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif. - Toute activité de relations presse et relations publiques. - Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotions de ventes et publicité sur lieu de vente. - L'acquisition, la prise de participation et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans tout groupement ou société civile ou commerciale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508983

**SAS Châlons-en-Champagne Confort Médical**, 15 rue du Commerce, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 818 232 464. Achat, vente, location d'articles et matériels médicaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508984

**SAS Châlons-en-Champagne Confort Médical**, 15 rue du Commerce, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 818 232 464. Achat, vente, location d'articles et matériels médicaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508984

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

## Jugement du 07 août 2025

**SARL DEVELOPPEMENT**, 14 rue Gambetta, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 844 142 893. La prise de participations minoritaires ou majoritaires dans tous types de société et tous secteurs d'activités sans restriction. L'assistance et le suivi administratif ainsi que toutes prestations de services informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508980

**SARL INVEST IMMO 3**, 140 avenue Pierre Brossolette, 10000 Troyes, RCS Troyes 891 812 521. Non précisée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508981

**SCI OAKMONT 3**, 140 avenue Pierre Brossolette, 10000 Troyes, RCS Troyes 889 706 784. Non précisée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2508982

## TRIBUNAL DE

## COMMERCE DE REIMS

## Dépôt du 31 juillet 2025

**DAHMANI (nom d'usage DAHMANI) Cédric**, 11 Rue Condorcet et 20 Rue de Vesle, Lot N°12, 51100 Reims, RCS Reims 435 055 264. Vente de vêtements de prêt à porter masculin féminin accessoires et chaussures. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du tribunal judiciaire de Tribunal Judiciaire de Reims. M2509031

**MARCELINO (nom d'usage MARCELINO) Joaquin**, 206 b boulevard Charles Arnould, 51100 Reims. Isolation frigorifique sous l'enseigne «eif». L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du tribunal judiciaire de Tribunal Judiciaire de Reims. M2509036

**LELARGE (nom d'usage LELARGE) Roberte**, 8 lotissement la Carrière, 51360 Val-de-Vesle, RCS Reims 392 098 471. Friterie sandwicherie à emporter et sur place vente de boissons activité ambulante. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du tribunal judiciaire de Tribunal Judiciaire de Reims. M2509037

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## Jugement du 24 juin 2025

**SAS RESIDENCES SERVICES GESTION**, 20 Rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement, RCS Paris 404 362 576. La gestion l'exploitation l'achat et la vente d'hôtels, de résidences hôtelières et parahôtelières, de tourisme ou autres résidences spécialisées ou à thème et d'une manière générale toutes activités d'exploitation de résidences, la gestion et la transaction immobilières.. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 24/06/2025 arrêtant le plan de sauvegarde. Désigne M. Philippe Nicolet, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 8 ans. Désigne SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléhard, SELARL DETROIT en la personne de Me Charles-Henri Carboni, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Christophe Thévenot, commissaire à l'exécution du plan met fin à la mission de SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléhard , 41 rue de Liège 75008 Paris , Administrateur, maintient SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier , 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine , Mandataire judiciaire, maintient SELAFA MJA en la personne de Me Frédérique Lévy , 41 rue de l'Échiquier 75010 Paris , Mandataire judiciaire, sous le numéro P202303410. M2509035

## PROCÉDURE

## DE SAUVEGARDE

## Jugement du 10 juin 2025

**SAS SFR FIBRE SAS**, 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne, RCS Meaux 400 461 950. Toutes activités dans le domaine des communications et de l'audiovisuel. commercialisation de prestation et vente de matériels liés aux télécommunications. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 10/06/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202502198 et a désigné juge commissaire : M. Pascal Gagna, administrateur : SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Joanna Rousselet 38 avenue Hoche 75008 Paris, SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Letoup-Thomas 41 rue de l'Échiquier 75010 Paris, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris., 10/06/2025. M2509034

annoncelegale.pamb  
@legalnet.org  
03 26 40 21 31

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

Référence :

**PEOPLE AND BAY**

Société par actions simplifiée,  
9 avenue Hoche - 75008 PARIS  
8E ARRONDISSEMENT. R.C.S.  
PARIS : 479 182 750. Etablissement  
secondaire : Route de Soissons - 51430  
TINQUEUX.

Par jugement en date du 18/03/2025,  
le tribunal des activités économiques  
de PARIS arrête le plan de sauvegarde  
accéléré. Fixe la durée du plan jusqu'au  
31/12/2029. Désigne la SAS GROUPE  
PEOPLE AND BABY, elle-même  
représentée par sa présidente la SAS  
RIDGE CONSULTING, elle-même  
représentée par son président M Philippe  
Tapié comme tenu d'exécuter le plan.  
Désigne commissaires à l'exécution du  
plan : La SELARFA MJA, en la personne  
de Me Valérie Leloup-Thomas, 41 rue de  
l'Echiquier - 75010 PARIS et la SCP BT  
SG, en la personne de Me Antoine Barti,  
15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY  
SUR SEINE, et maintient leur mission  
en qualité de mandataires judiciaires.  
Maintient administrateurs : La SPP  
D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRE  
ABITBOL & ROUSSELET, en la personne  
de Me Frédéric Abitbol, 38 avenue Hoche  
- 75008 PARIS et la SERLARI 2M ET  
ASSOCIES, en la personne de Me Carole  
Martinez, 22 rue de l'Arcade - 75008  
PARIS.  
M2508971

**REDRESSEMENT****JUDICIAIRE****Jugement du  
01 juillet 2025**

**SAS FAST RETAILING FRANCE,**  
151 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris 1<sup>er</sup>  
Arrondissement, RCS Paris 482 065 786.  
La fabrication, la confection, l'achat,  
la vente au détail ou non de tous vêtements,  
articles de confection, d'habillement et  
accessoires, la bonneterie, la lingerie,  
la maille, la maroquinerie ; et en général  
l'équipement de la personne ; la retouche  
de tous vêtements et toutes confections  
en tous genres et toutes matières et de  
tout ce qui concerne le prêt-à-porter en  
général et ses accessoires de toutes  
sortes et de toutes natures ; l'import  
- export, le négoce en gros et en détail  
de tous les produits mentionnés ci  
- dessus et de tous produits annexes  
tels que bijoux fantaisie, accessoires de  
mode et habillement, cadeaux gadgets,  
confection, connexes ou susceptibles  
de favoriser l'essor de la société. Le  
Tribunal des Activités Économiques de  
Paris a prononcé en date du 01/07/2025  
l'ouverture d'une procédure de  
redressement judiciaire sous le numéro  
P202502565 date de cessation des  
paiements le 20/06/2025, et a désigné  
juge commissaire : M. Moïse Serero,  
juge commissaire suppléant : M. Patrick  
Armand, administrateur : SELARL 2M ET  
ASSOCIES en la personne de Me Carole  
Martinez 22 rue de l'Arcade 75008 Paris,  
SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en  
la personne de Me Hélène Charpentier,  
membre de Solve 17 place Beffroy 92200  
Neuilly-sur-Seine, avec pour mission :  
d'assister, mandataire judiciaire : SELAFA  
MJA en la personne de Me Valérie Leloup  
-Thomas 41 rue de l'Echiquier 75010  
Paris, SELARL ATHENA en la personne  
de Me Camille Steiner 16 rue Friant  
75014 Paris, et a ouvert une période  
d'observation expirant le 01/01/2026,  
les déclarations des créances sont à déposer  
au mandataire judiciaire dans les deux  
mois à compter de la date de publication  
au bodacc.  
M2509032

**Matot Braine**  
PETITES AFFICHES  
REDACTION

**NOUVEAUX  
SERVICES EN LIGNE :**

Formulaire d'annonce

Devis et attestation  
de parution immédiats,

Paiement en ligne...

**DÉPOSEZ DÉSORMAIS  
EN TOUTE AUTONOMIE****VOS ANNONCES sur  
annonces.matot-braine.fr****Jugement du  
29 juillet 2025****SARL LE MOULIN DE SAUVAGE,**

36 Avenue des Ternes, 75017 Paris  
17<sup>e</sup> Arrondissement, RCS Paris 422  
984 617. Activité touristique de pêche,  
activité de production de poissons,  
préparation et transformation de  
poissons, exploitation hydraulique...  
restauration boissons 3<sup>ème</sup> groupe.  
la recherche de vente de marketing  
publicitaire, placement de produit,  
recherche et financement pour  
l'audiovisuel. Le Tribunal des Activités  
Économiques de Paris a prononcé  
en date du 29/07/2025 l'ouverture  
d'une procédure de redressement  
judiciaire sous le numéro P202502804  
date de cessation des paiements le  
01/07/2025, et a désigné juge  
commissaire : M. Vincent-bruno  
Larger, mandataire judiciaire :  
SELAFA MJA en la personne de Me  
Florian Lacour 41 rue de l'Echiquier  
75010 Paris, et a ouvert une période  
d'observation expirant le 29/01/2026,  
les déclarations des créances sont à  
déposer au mandataire judiciaire dans  
les deux mois à compter de la date  
de publication au bodacc. le 1 juillet  
2025, désignant mandataire judiciaire.  
Les déclarations des créances sont à  
adresser au mandataire judiciaire ou  
sur le portail électronique prévu par les  
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code  
de commerce dans les deux mois de la  
publication au BODACC.  
M2509033

## Ardennes

**CONSTITUTION****DE SOCIETE****THERMEXPRESS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 €  
Siège social : ZA Le Boitron  
08440 VIVIER-AU-COURT

Aux termes d'un acte sous seing  
privé en date à VIVIER-AU-COURT  
du 7 août 2025, il a été constitué une  
société présentant les caractéristiques  
suivantes :

Dénomination sociale :  
THERMEXPRESS

Forme sociale : Société par actions  
simplifiée,

Siège social : ZA Le Boitron 08440  
VIVIER-AU-COURT,  
Objet social :

L'achat et la vente en l'état  
de robinetterie, accessoires de  
robinetterie, et tous autres matériels se  
rattachant à l'adduction, l'évacuation, le  
traitement des eaux et de tous liquides,  
Le commerce de gros de fournitures  
pour plomberie et chauffage, et  
principalement le commerce d'articles  
de robinetterie, ainsi que le commerce  
de gros de quincaillerie générale et  
principalement d'outillages à mains,  
Ainsi que l'achat et la vente de tous  
matériels, outillages et équipements.

et plus généralement toutes  
opérations, qu'elles soient  
commerciales, financières,  
industrielles, mobilières ou immobilières  
pouvant se rattacher directement ou  
indirectement à l'objet social ci-dessus  
et à tous objets similaires ou connexes,  
ainsi que de nature à favoriser le but  
poursuivi par la société, son extension,  
son développement ou son patrimoine  
social.

Durée de la Société : 99 ans à  
compter de la date de l'immatriculation  
de la Société au Registre du commerce  
et des sociétés,

Capital social : 10 000 euros,  
Présidence : Monsieur Guillaume  
GALOIS, demeurant à ACY-ROMANCE  
(08300), 4 rue des Vignettes.

Directeur général : Kevin GOIN,  
demeurant à SAINT-LAURENT  
(08090), 13 rue du Muguet,  
Immatriculation de la Société au  
Registre du commerce et des sociétés  
de SEDAN.

La Présidence  
M2509056**LES COLLINETTES****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du  
13/08/2025, il a été constitué une SCEA  
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES  
COLLINETTES

Objet social : La société a pour objet  
l'exercice d'une activité agricole au  
sens de l'article L.311-1 du Code rural et  
de la pêche maritime.

Siège social : 8 Route de Pargny,  
08360 CHATEAU PORCIEN

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son  
immatriculation au RCS de SEDAN  
Gérance : M<sup>me</sup> CHARTIER Isabelle  
98 Rue de Fleurus 6211 MELLET  
(BELGIQUE)

La gérance

M2508964

**MODIFICATION****DE STATUTS****LES MOLVEAUX**

SCI au capital de 6 402,86 €  
Siège social : 8 rue de la Chatelaine  
08270 PUISEUX  
RCS de SEDAN n°415 126 788

**Avis de modification**

L'AGE du 25/06/2025 a décidé à  
compter du 25/06/2025 d'augmenter  
le capital social de 45 734,71 € par  
apport immobilier et création de  
nouvelles parts sociales en le portant  
de 6 402,86 € à 52 137,57 €.

Article VII - CAPITAL SOCIAL des  
statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de SEDAN.

NOTAPREST

M2508506



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51666 REIMS CEDEX 2

**PIERLOT TP**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.500 Euros  
Siège social :  
2 rue de Novion Porcien  
08270 SAULCES MONCLIN  
845 155 662 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date  
du 23 juillet 2025, l'assemblée générale  
extraordinaire a décidé d'étendre l'objet  
social à l'activité de transport public  
routier de marchandises et de modifier  
en conséquence l'article 2 des statuts.

L'inscription modificative de la société  
sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2509026

**D'ARCHES**

Société à responsabilité limitée à  
associé unique  
Au capital de 45.000 Euros  
Siège social : 4 avenue d'Arches  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
478 268 246 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de  
l'associé unique en date du 31 juillet  
2025, Madame Amandine GILLE,  
demeurant à MAREUIL SUR AY  
(51160), 5 rue d'Ay, a été nommée  
gérante en remplacement de Monsieur  
Laurent BARTHELEMY, gérant  
démisionnaire, et ce à compter du 31  
juillet 2025.

Le dépôt légal sera effectué au  
R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2509027

**COQUELICOT**

Société par Actions Simplifiée  
au Capital Social de 10.000 Euros  
Siège Social :  
11 boulevard Gambetta  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS Sedan 942 438 599

Suivant décisions en date du 5  
Août 2025, l'Assemblée Générale  
Extraordinaire a transféré le siège social  
de la Société fixé antérieurement à  
CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 11  
boulevard Gambetta, à COQUELLES  
(62231) Galerie Marchande du Centre  
Commercial CARREFOUR CITE  
EUROPE - ZAC DU TERMINAL SOUS  
LA MANCHE - 1001 Boulevard de Kent  
Cité de l'Europe, à compter de ce jour.

L'article 4 a été modifié en  
conséquence.

Le Président.

M2509046

**GLMPS**

Société civile d'exploitation agricole  
Capital : 1.000 Euros  
Siège Social :  
5 rue de la Comelle  
08400 SEMIDE  
RCS de Sedan n° 824 269 633

**Modification du capital**

Aux termes d'une AGE du  
24/01/2025, les associés ont décidé  
d'augmenter le capital social d'une  
somme de 125.000 € pour le porter à  
126.000 € par élévation du montant  
nominal des parts sociales existantes et  
de modifier en conséquence les statuts.

Aux termes d'une AGE du  
29/01/2025, les associés ont décidé  
de nommer, en qualité de cogérants,  
à compter du même jour, pour une  
durée illimitée, M. Mathieu LAMPSON,  
demeurant à SAINTE-MARIE  
(08400) 4 rue de l'Eglise, M. Timothé  
LAMPSON, demeurant à SEMIDE  
(08400) 3 rue Charles Lampson et M.  
Marc-Antoine LAMPSON, demeurant à  
CONTREUVE (08400) 1 rue Boulanger,  
en remplacement de M. Gautier  
LAMPSON, démissionnaire.  
M2509057

**SCEA «PETIT»**

Capital social : 311.775 Euros  
Siège social :  
12 rue des Monts  
08400 MONT SAINT MARTIN  
RCS Sedan 327 232 161

Par décision de l'assemblée générale  
extraordinaire du 30 juin 2025, les  
associés ont décidé des points  
suivants, à compter du 30 juin 2025 :

- Retrait de Madame Laurence PETIT  
née PIÉROT, de la gérance.

- Réduction du capital social de 15 €,  
le ramenant à 311.760 €.

Pour avis : La gérance.

M2509005

**POURSUITE D'ACTIVITE**

**IDEA**  
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

**TRINIDAD**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 13.066,11 Euros  
Siège social :  
31 rue Gambetta - 08500 REVIN  
482 246 824 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date  
du 31/07/2025, l'Assemblée Générale  
Extraordinaire des associés, statuant  
en application de l'article L. 223-42  
du Code de commerce, a décidé qu'il  
n'y avait pas lieu à dissolution de la  
Société.

Pour avis : La gérance.

M2509000

**CHANGEMENT DE****REGIME MATRIMONIAL****Etude de Maîtres  
Laurence ROUSSEL  
et Emeline GODART**

Notaires associés à SUIPPES (Marne)  
58 chemin de Sainte Ménéhould

**EPOUX LANGE -  
DEGROLARD****Changement de régime  
matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître  
GODART Emeline, le 19 août 2025, a  
été conclu le changement de régime  
matrimonial portant adoption de la  
communauté universelle avec apport  
de biens immobilier entre Monsieur  
Didier Jean-Marie LANGE, retraité, et  
Madame Aube Raymonde Jeannine  
DEGROLARD, agricultrice, demeurant  
ensemble à SECHAULT (08250)  
ferme de Bussy, mariés à la mairie de  
SECHAULT (08250) le 8 septembre  
1979 sous le régime de la communauté  
d'acquêts à défaut de contrat de  
mariage préalable.

Les oppositions pourront être faites  
dans les trois mois de la date de  
parution du présent avis et devront être  
notifiées par lettre recommandée avec  
demande d'avis de réception ou par  
exploit d'huissier à Me GODART.

En cas d'opposition, les époux  
peuvent demander l'homologation du  
changement de régime matrimonial au  
tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion : Le notaire.

M2509030

**SUCCESSION****VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des  
Finances Publiques de la Somme,  
22 RUE DE L AMIRAL COURBET  
80000 Amiens, curatrice/curateur  
de la succession de M. POIRIER  
Jérôme décédé le 23/06/2022 a établi  
l'inventaire, le projet de règlement  
du passif et le compte rendu de  
la succession qui sera adressé  
ultérieurement au T.J. Réf. 0808132678.  
M2509009

**SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des  
Finances Publiques de la Somme,  
22 RUE DE L AMIRAL COURBET  
80000 Amiens, curatrice/curateur  
de la succession de M<sup>me</sup> PETITJEAN  
Nadine décédée le 06/09/2023 a établi  
le compte de la succession qui sera  
adressé ultérieurement au T.J. Réf.  
0808133960.  
M2509010

**SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des  
Finances Publiques de la Somme,  
22 RUE DE L AMIRAL COURBET  
80000 Amiens, curatrice/curateur  
de la succession de M. CLUCHAT  
Yves décédé le 01/12/2021 a établi  
l'inventaire, le projet de règlement  
du passif et le compte rendu de  
la succession qui sera adressé  
ultérieurement au T.J. Réf. 0808145360.  
M2509011

**POUR  
PLUS DE  
RAPIDITÉ,**

**OPTEZ****POUR****LE RÈGLEMENT****PAR****VIREMENT****OU PAR****CARTE BANCAIRE,****UN GESTE****POUR****L'ENVIRONNEMENT...**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne

## Aube

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## SCI DE VENDEUVRE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/08/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : SCI DE VENDEUVRE

Objet social : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.;

Siège social : 8 Rue des Barbes d'Or, 10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES  
Co-gérance : ROD'AVENIR, SASU au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social 24 Rue des Povosts 10210 CHAOURCE, immatriculée sous le n°987943867 au RCS de TROYES et MDV GESTION, SASU au capital de 100 400 €, ayant son siège social 14 Rue du Château 10270 MONTAULIN, immatriculée sous le n°882064603 au RCS de TROYES

Clause d'agrément : Cession de parts sociales soumise à agrément  
M2508934

## SCI DU SOLEIL

## Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Julien LAPIERRE, en date du 29 juillet 2025, à BAR SUR SEINE.

DÉNOMINATION : SCI DU SOLEIL.  
FORME : Société civile immobilière.  
SIÈGE SOCIAL : 8 rue des Caves - 10110 BERTIGNOLLES.

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 716.000 €.  
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 716.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

La qualité d'associé est transmise de plein droit à tous les héritiers, ayants droit et légataires de l'associé décédé.

GÉRANT : Monsieur Patrick ROUSSEL, demeurant 8 rue des Caves - 10110 BERTIGNOLLES.

GÉRANT : Madame Marylène ROUSSEL, demeurant 8 rue des Caves - 10110 BERTIGNOLLES.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Me Julien LAPIERRE.

M2509040

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## SARL «SAINTE-FONTAINE»

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal Les Petites Affiches Matot-Braine du 04/08/2025, référence M2508703.

Il convenait de lire : de supprimer la forme juridique de l'article 3 «dénomination». La nouvelle dénomination est SAINTE-FONTAINE  
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2508992



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## AGENCE FRANZON CONSTRUCTIONS METALLIQUES

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 7 rue Hector Pron  
10000 TROYES  
R.C.S. Troyes N° 537 795 932

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/06/2025, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 11/06/2025 à l'activité suivante : L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou indirectement par le biais de filiales ou de participations. Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, toutes opérations de maîtrise d'oeuvre, de promotions immobilières et de construction vente. La souscription, l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de fonds de placement, parts de FCPI ou OPCV, parts de SCPI et la souscription de tous placements financiers, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. »

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2509025



## SCI DU CERF

Société civile immobilière  
Au capital de 16.890,00 Euros  
Siège social à  
POLISOT (10110) - 8 Rue des Fermes  
RCS Troyes 478 853 765

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE, le 7 juillet 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 30 juillet 2025, référence 2025N949, a été constaté la réduction du capital social de la société d'un montant de 7.755,00 €. Le capital social est ainsi porté à 9.135,00 €.

Modification au RCS de TROYES.  
M2509062

**VALAUBIA**  
Société en nom collectif  
au capital de 50.000 Euros  
Siège social : 3 rue des Epingliers  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
804 756 641 R.C.S. Troyes

Par Assemblée générale Ordinaire du 16/06/2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant SALUSTRO REYDEL SA.

Pour avis.

M2509063

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## SCI CARRIERE 10

SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 6 rue de la Carrière  
10120 SAINT-ANDRE LES VERGERS  
829 840 149 R.C.S. Troyes

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. TRICHOT Maxime, demeurant 3 rue Courtalon 10000 TROYES et a fixé le siège de la liquidation au 200 Route d'Auxerre à ROSIERES PRES TROYES (10430).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2504389

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## SCI CARRIERE 10

SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 6 Rue de la Carrière  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
RCS de TROYES n°829 840 149

## Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2024 a approuvé et approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. TRICHOT Maxime de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2504390

## ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI  
POUR VOS PUBLICATIONS :  
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.pamb@legalnet.org



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## ETABLISSEMENTS PLUOT

SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 3 Route de Macey, LA GRANGE AU REZ  
10300 MONTGUEUX  
RCS de TROYES n°852 110 188

## Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/05/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> PLUOT Monia de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2507310

## Aisne

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## AB PEINTURE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
3 rue du Marais - 02190 ORAINVILLE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORAINVILLE du 20/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : AB PEINTURE...  
SIÈGE : 3 rue du Marais - 02190 ORAINVILLE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : Peinture intérieure et extérieure, ravalement et travaux de finition.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Anthony BONDOT, demeurant 3 rue des Marais - 02190 ORAINVILLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.

M2509043

Recevez désormais  
GRATUITEMENT  
votre justificatif  
numérique par mail



## LES CHAIS DU VALOIS

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/07/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : LES CHAIS DU VALOIS

Objet social : Le conseil en restauration et auprès des entreprises, des administrations, des particuliers et des collectivités publiques ; la réalisation de prestations techniques et commerciales en comptabilité, en contrôle de gestion, en financement, en gestion commerciale, en marketing, en organisation, en informatique, ainsi qu'en techniques de communication et de commercialisation, en hôtellerie et en restauration. Ainsi que l'activité de service traiteur. Accessoirement, la Société envisage la prise de participations, par tous les moyens, directs ou indirects dans toutes entreprises industrielles ou commerciales ou civiles, ainsi que l'exercice de toutes activités en rapport avec les sociétés concernées, ou tout autre objet connexe ou similaire, de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Siège social : 1 grand rue, 02600 VILLERS HELON  
Capital : 7 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS

Gérance : M. ADELIN Xavier 1 grand rue 02600 VILLERS HELON  
M2509049

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## ETS FEVRIER ET CIE

SASU au capital de 8 000 €  
Siège social : 10 rue Emile Morlot,  
02400 CHATEAU THIERY  
RCS de SOISSONS n°7117 180 095

## Avis de modification

En date du 07/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 07/08/2025 de nommer en qualité de président M. GROSBOIS Eric, demeurant 27 rue des Chevaliers Colomb 02400 BELLEAU et de directrice générale M<sup>me</sup> CHENEBENOIT Chloé, demeurant 14 rue Louis Cesson 02210 COINCY et de directeur général M. ROBIN Philippe, demeurant 29 rue Camille Claudel 02130 VILLENEUVE SUR FERRE en remplacement de M. FEVRIER Hubert, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de SOISSONS.  
M2508133

## PERSPECTIVE OPTIQUE

SAS au capital de 300.000 Euros  
Siège social : 11 rue Monte Cristo  
02600 VILLERS COTTERETS  
450 965 645 R.C.S. Soissons

Aux termes de l'AGM du 30/06/2025 et du Conseil de Surveillance réuni le même jour à l'issue de ladite AGM, il a été pris acte du décès de M. Michel PIGEROL, Président du Conseil de Surveillance et décidé de nommer, à compter du 01/07/2025, pour pourvoir à son remplacement, M<sup>me</sup> Marie-Claude PIGEROL, demeurant Cour DURENDAL 3/501 - 1348 LOUVAIN LA NEUVE - Belgique. Les règles de composition du Conseil de Surveillance ont été modifiées et l'article 18 des statuts a été modifié en conséquence. RCS de SOISSONS.  
M2508995

## SAS «Cabinet Michel Bernard Expertise Comptable»

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région PICARDIE-ARDENNES au capital de 51.000 Euros  
Siège social : 84 Boulevard Jeanne d'Arc - 02200 SOISSONS  
RCS : Soissons 844 661 629

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/06/2025, il résulte qu'à compter du 30/06/2025, le mandat de la SAS FITECO, Commissaire aux Comptes titulaire, n'a pas été renouvelé. Mention sera faite au RCS de SOISSONS.

Pour avis.

M2509018



matot-braine.fr

est habilité  
à PUBLIER VOS  
ANNONCES  
quotidiennement  
sur la MARNE,  
L'AUBE,  
LES ARDENNES  
et L' AISNE



annonces.  
matot-braine.fr  
Votre solution  
100 % digitale !



VOS DEVIS ET  
ATTESTATION  
DE PARUTION  
INSTANTANÉS,

24h/24  
et 7j/7

## COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole  
03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

# fOIRE DE CHÂLONS

## TERRE D'INCENTIVE

### 11 JOURS D'OPPORTUNITÉS ÉVÉNEMENTIELLES



La foire de Châlons est devenue au fil de son exceptionnelle montée en puissance, le véritable marqueur de la rentrée sociale, économique, agricole et politique de notre Pays.

Nous ne sommes ainsi plus surpris de croiser dans les allées **tel patron d'organisation professionnelle, syndicale, ministre, ancien président de la République, président de fédération sportive**, etc.

On connaît la **foire de Châlons** pour son aspect **festif, convivial et riche en échanges**.

Il faut également souligner que le festival **Foire en Scène** est le **plus long festival de France**, qui plus est avec **un accès au coût symbolique de sept euros**, comprenant le billet d'entrée de la Foire.

Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est que la foire de Châlons est aussi **un lieu d'incentive** propice à la **création d'événements dans l'événement**.

L'**ambiance détendue** permet de nouer des contacts avec **une rapidité et une efficacité sans égale**.

Alors pourquoi ne pas vous inspirer de ces expériences réussies pour, à votre tour, faire de la foire de Châlons **l'occasion d'organiser votre événement de l'année ?**



« À titre personnel, par exemple, je profite de ce rendez-vous de fin août - début septembre pour organiser des rencontres avec mes clients, mes partenaires, mes collaborateurs, voire de futurs clients. »

foiredechâlons.com     

Soutenu par



**Passion.** Fondée en 1955 par Jean Rédélé à Dieppe, la marque symbolise l'automobile sportive tricolore depuis 70 ans. Elle prend un virage risqué en devenant 100% électrique.

# Alpine : 70 ans de passion française



La toute première Alpine se distingue par ses formes graciles et sa légèreté.



Le Crossover A390 100% électrique constitue le présent et le futur d'Alpine.

Marque de passionnés, Alpine a été créée par un passionné. Son nom : Jean Rédélé. Fils d'un concessionnaire Renault de Dieppe, ancien mécanicien de course du mythique Ferenc Szisz, le premier pilote d'usine Renault au début du XXe siècle, Jean Rédélé toujours baigné dans l'univers automobile. Diplômé de HEC, il reprendra l'affaire familiale pour devenir à 24 ans le plus jeune distributeur Renault de France. Une voie toute tracée en apparence. Mais le Dieppois rêve de course auto et commence par engager des 4CV en rallye, débutant par celui de Monte-Carlo. Avant de viser plus haut au volant d'une 4CV 1063 : Mille Miglia, 24h du Mans dans l'équipe officielle, Tout de France Auto. Le jeune Rédélé a un excellent coup de volant et accumule les bons résultats. Soucieux de disposer d'une voiture plus performante, il passe commande en Italie d'une

carrosserie spéciale greffée sur la plate-forme de la petite 4CV. Parmi les épreuves mettant en évidence les qualités routières de la « Rédélé spéciale », le rallye Liège-Rome-Liège en passant par les Alpes. Lorsqu'il créera sa marque le 25 juin 1955, le nom sera tout trouvé : « C'est en sillonnant les Alpes à bord de ma 4CV que je me suis le plus amusé. J'ai donc décidé d'appeler mes futures voitures "Alpine"... » L'objectif du jeune constructeur est simple : donner aux clients du plaisir au volant ». Autre temps, autres moeurs !

La diffusion des premières Alpine sera confidentielle : 251 A106 en presque quatre ans, 236 A108 entre 1960 et 1962... Mais les jeunes pilotes de l'époque apprécient les qualités de ces bombinettes à moteur Renault. Changement radical avec l'arrivée de l'A110, à châssis-poutre et carrosserie en polyester. Le bloc Renault

issu de la nouvelle R8 est toujours en porte-à-faux arrière, gage de motricité et de vivacité. En compétition, la berlinette s'impose sur tous les fronts en même temps que sa cylindrée et sa puissance augmentent : rallyes, circuits, courses de côte. Ces multiples succès se reflètent sur les chiffres de ventes. Avec un total de plus de 7500 A110 écoulées, la marque se fait un nom. Par ailleurs, Alpine engage en compétition des prototypes à l'aérodynamisme soignée qui brillent au 24h du Mans dans leur catégorie et en monoplace avec des F3 mises sous les projecteurs par le feuilleton télévisé « Michel Vaillant » à une époque où il n'y avait qu'une seule et unique chaîne.

## DE LA RENAISSANCE AU TOUT ÉLECTRIQUE

En parallèle de la Berlinette, produite jusqu'en 1977, la marque cherche à élargir sa clientèle à tra-

vers des coupés plus consensuels. Ce sera l'A310 4 cylindres et V6 dont la carrière s'étendra de 1971 à 1984. On prête alors à Alpine l'intention de se poser en rivale de Porsche. La version six cylindres sera le plus gros succès commercial de la première période de d'Alpine avec 9276 immatriculations. Les GTA et GTA Turbo, 6054 unités au total, prendront la suite entre 1984 et 1990 avec un niveau de performances en forte progression sans pour autant convaincre les amateurs de sportives haut de gamme de se tourner vers le duo dieppois. Clap de fin avec l'A610 dont le V6 PRV développera jusqu'à 280ch. Le chant du cygne pour Alpine qui n'a jamais eu les moyens de ses ambitions. Renault, propriétaire de la marque, scellera son sort en 1995.

Renaissance en 2017 après de deux années de « teasing » à travers des concepts exposés lors de grands événements automobiles. La nouvelle A110 s'inspire esthétiquement de celle dont elle reprend le nom. Mais techniquement, elle n'a rien à voir : carrosserie en aluminium, quatre cylindres d'origine Renault de 252ch en position centrale. Mais l'esprit est là avec en

particulier un poids limité à moins de 1100kg, gage de vivacité et de plaisir au volant. Celui dont Jean Rédélé avait fait sa priorité. L'accueil international est enthousiaste et les éloges pleuvent sur ce diabolique petit coupé français auquel on cherche vainement des rivaux. Elle terminera même ex-quo en tête du classement de la « Voiture de l'année ». Du jamais vu pour une sportive de ce type. Cette A110 sera déclinée en de multiples variantes, séries spéciales et autres déclinaisons, toutes aussi désirables...

L'avenir d'Alpine étant voué aux modèles 100% électriques, elle n'aura pas de descendante directe et restera un modèle unique comme son aînée. Après l'Alpine A290, une R5 e-Tech plus affûtée à l'image des R5 Alpine thermiques, premier élément du renouveau électrique, l'inédit crossover A390 éclaire le futur électrique de la marque. Plus de puissance, plus d'habitabilité, plus de confort et... plus de 2,1 tonnes sur la bascule. Sans doute excellente dans sa catégorie mais très loin de l'esprit originel voulu par Jean Rédélé.

DOMINIQUE MAREE

## Alpine : la cote d'amour

Depuis sa naissance en 1955, la marque a produit à peine plus de 50.000 voitures dont la moitié à mettre au crédit de la nouvelle A110, lancée en 2017. Peu et beaucoup à la fois.

# 26

666 voitures produites entre 1955 et 1995, date de la fin du premier chapitre Alpine avant la renaissance en 2017. Parmi elles, seulement 7579 A110, le modèle emblématique sur lequel repose la légende de la marque. Une diabolique négociante en virages que tout le monde surnomme la « berlinette ». Cette rareté, accentuée

par les voitures accidentées en course ou « bidouillées », explique les tarifs délirants auxquels s'arachent les modèles proposés sur le marché ou mis aux enchères. 100 000€, 150 000€ voire bien davantage pour les modèles d'exception ayant un pedigree limpide ou en palmarès sportif. Une attractivité sans frontières avec des noyaux de passionnés dans le monde entier, notamment au Japon. Les Alpine A310, GTA et

autres A 610 restent toujours très loin de cette cote d'amour, même si elles sont appréciées pour leur polyvalence et font tranquillement leur chemin sur le marché des voitures de collection.

Depuis la renaissance d'Alpine fin 2017, la nouvelle A110 s'est écoulée à plus ou moins 5000 unités bon an mal an pour dépasser le cap des 20.000 voitures assemblées sur le site historique de Dieppe en décembre 2023.

De quoi dépasser la production des quarante premières années du constructeur lorsque sa carrière s'arrêtera définitivement en 2026. Ces chiffres confirment que les Alpine sont des voitures rares, exclusives, réservées à une clientèle de passionnés. Revers de la médaille, dans un univers automobile où seule la rentabilité prévaut, elles font hausser les sourcils des froids gestionnaires à l'heure des comptes... Mais c'est

une autre histoire.

Détail amusant, les Alpine A110 de nouvelle génération bénéficieront d'une forte valeur sur le marché de la seconde main avec des prix proches du neuf voir même plus élevés pour les déclinaisons les plus exclusives. Alors qu'elles sont encore en production pour quelques mois, leur potentiel en collection apparaît solide.

D.M.

**Jean-Luc Séclier.** Sans faire de bruit, Jean-Luc Séclier dirige le bureau d'études techniques AGS Ingénierie avec ses associés.

# Trente ans d'énergie silencieuse



Jean-Luc Séclier est dirigeant associé d'AGS Ingénierie.

« **N**ous avons encore des tables à dessin dans le sous-sol ! », sourit Jean-Luc Séclier qui se remémore les premières années du bureau d'études techniques AGS Ingénierie dont il est l'un des dirigeants associés. « En 1995, nous dessinions encore avec les Rotring. L'information et internet ont tout bouleversé depuis ». Spécialisée dans l'étude et l'analyse technique de tous types d'énergie, chauffage, électricité, ventilation, climatisation, sécurité..., l'entreprise a 30 ans cette année. Elle a grandi en toute discrétion, laissant, dans son sillage, sa contribution à des chantiers majeurs dans des sites protégés et patrimoniaux comme l'Église de Nogent-sur-Seine ou le château de Dampierre. « Pour la Cité du Vitrail, nous avons travaillé avec l'architecte Eric Pallo. Il est vraiment passionnant de mettre en place des installations techniques invisibles comme les planchers chauffants de la chapelle, de dissimuler les traitements

d'air », explique le passionné par les challenges atypiques.

L'histoire d'AGS commence par une rencontre dans les années 1980, une amitié qui marquera son histoire. « Quand j'étais étudiant au lycée Saint-Joseph à Troyes, je suis en

« J'aime les chantiers atypiques qui nous font sortir de la routine. »

stage dans l'entreprise Achard et j'y ai rencontré Alain Grosjean. Il était responsable d'affaires au bureau d'études. J'ai fait tous mes stages là-bas et des liens se sont créés ». Quand Alain Grosjean décide de reprendre un bureau d'études, il contacte Jean-Luc, puis très vite, ils créent ensemble AGS le 1<sup>er</sup> août

1995 avec un troisième associé, Emilio Antunez, expert-comptable. À l'origine, AGS travaille uniquement dans le secteur thermique. À la demande des clients, ils élargissent l'activité à l'électricité avec l'arrivée de Céline Bodier, associée depuis. « Nous avons aussi accueilli un stagiaire, David Lebrun, il est resté avec nous et a aussi pris des parts dans la société ».

## LES DÉBUTS DE LA GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Progressivement, le cabinet monte en puissance. « Pour nous, la rénovation énergétique des bâtiments a commencé dans les 1990. Nous étions les premiers à avoir les logiciels d'études thermiques. Puis les clients nous ont incités à intervenir sur les études d'isolation par l'extérieur, des combles, du plancher, etc. Le local de la MSA a été notre premier chantier avec l'architecte Daniel Regnault vers la gare de Troyes. C'est un chantier de référence, nous y avons intégré les premières installations de domotique avec la gestion technique du bâtiment du chauffage et de la climatisation. C'était un bâtiment novateur. Il fait partie des chantiers prestige, ceux qui demandent un investissement temps important et qui nous sortent de notre routine », se souvient Jean-Luc Séclier. L'entreprise commence à faire du tous corps d'État « dans la limite de ce que ne faisaient pas les architectes avec qui nous travaillons ». AGS développe ses compétences en panneaux photovoltaïques et énergies renouvelables. « Nous sommes multiénergie ! »

Le bureau doit suivre l'évolution des réglementations et s'adapter au législateur. « Depuis que je suis dans le métier, je dis toujours,

à chaque bâtiment son énergie. Toutes les énergies sont bonnes ». AGS Ingénierie ne va pas mettre des pompes à chaleur partout, mais adapter la solution au bâti et aux besoins. « Je soutiens la filière biogaz via la méthanisation, mais nous ne pouvons pas considérer cette énergie dans nos calculs

comme énergie renouvelable. C'est une aberration. Aujourd'hui dans l'Aube, en été, nous sommes indépendants en gaz fossile, nous couvrons tous nos besoins avec la méthanisation. La filière bois reste aussi une filière que nous conseillons ».

## CUMUL DE MANDATS

Boostée par le plan de relance et la rénovation énergétique, l'activité d'AGS accélère aussi à l'approche des échéances électorales, Jean-Luc Séclier le sait bien. Il a été élu et adjoint à la mairie de Mesnil-Sellières pendant dix-neuf ans et a honoré un mandat de conseiller communautaire, dans ces deux fonctions, il avait la responsabilité du patrimoine. « Cela permet de faire des connaissances et de créer du réseau », comme avec le Medef où il vient d'entrer au conseil d'administration.

Président du conseil d'administration du Cours Saint-François de Sales, établissement d'enseignement privé à Troyes, ce père de famille catholique pratiquant et qui arbore sa médaille autour du cou, n'en est pas moins un fervent pêcheur ! « La chasse et la pêche sont mes sas de décompression. Je pêche en rivière, je chasse en plaine dans l'Aube et le gros gibier en Haute-Marne ». Il est par ailleurs investi dans l'association de Chasse de Piney depuis 20 ans.

AGS Ingénierie emploie onze équivalents temps plein et atteint cette année 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires, un résultat en progression. « Là, nous allons stabiliser, nous venons d'investir pour renouveler notre parc informatique pour supporter les maquettes 3D en DAO (dessin assisté par ordinateur) et avons acheté un traceur couleur pour imprimer les plans avec plieuse automatique ». Installé dans les bureaux de Villechétif depuis 15 ans, « nous travaillons uniquement sur appels d'offres et pour des marchés publics ». Pour renforcer sa crédibilité pour les gros chantiers, il y a dix ans, AGS a pris des participations dans le bureau d'études EDE Ingénierie Group à Metz. Il s'agit d'un cabinet pluridisciplinaire qui regroupe dix entreprises dans les domaines du bâtiment, des infrastructures, des aménagements et de l'énergie qui lui permet d'entrer dans la cour des grands « Nous avons tous 10 % d'action et la présidence tourne. Nous pouvons nous positionner sur des appels d'offres majeurs comme celui remporté pour la Gendarmerie de Nogent-sur-Seine avec Fayat

via Mon Logis et celui de la réhabilitation de 684 logements de Mon Logis porté en conception réalisation par Bouygues Immobilier ». Avec EDE, AGS intervient partout en France avec une force de frappe de plus de 100 collaborateurs. Si le fondateur Alain Grosjean et son épouse Marie-Claude Grosjean profitent désormais de leur retraite, ce n'est pas encore d'actualité pour Jean-Luc Séclier. Lui, qui pudique, a du mal à parler de lui-même, avoue toutefois « ne rien s'interdire pour la suite ! ». Avec, pour commencer, trente bougies à souffler pour AGS.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**25 mai 1970**  
Naissance à Joinville (52).

**1992**  
BTS Énergie Froid Climatisation (10).

**1995**  
Création d'AGS Ingénierie avec deux associés.

**2001-2020**  
Conseiller municipal, 2<sup>e</sup> adjoint puis 1<sup>er</sup> adjoint à Mesnil-Sellières.

**2021**  
Président du conseil d'administration du Cours Saint-François de Sales.

**2025**  
Administrateur du Medef Aube (membre depuis 2021).



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

